

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE
142, RUE DU CHEVALERET - 75013 PARIS - TEL. : 584-14-20

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

CREDOC

LE SYSTEME D'ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE
ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS 1978-1980

LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

VOLUME III

DEUXIÈME PARTIE
LES FEMMES OUVRIÈRES

Sou1982-2213

Etude réalisée à la demande ou avec la participation de :

*La Caisse Nationale d'Allocations Familiales
Le Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité
La Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique
Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
Le Centre d'Étude des Revenus et des Coûts
L'Electricité de France
Le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale
Le Ministère du Travail et de la Participation
Le Secrétariat d'État à l'Emploi Féminin
L'Institut de Recherche sur les Transports.*

ur les condit. de
français
1978-1980. Les condit. de vie et
de trav. 2° p. -Les femm. ouvrier.
-Vol. 3 / L.Lebart. (Janv. 1982).
CREDOC-Bibliothèque



RD 071 (4)

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

X

R⁵ 71 (4)

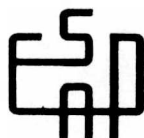
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE
142, RUE DU CHEVALERET - 75013 PARIS - TEL. : 584-14-20

LE SYSTEME D'ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE
ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS 1978 - 1980

LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

VOLUME III

DEUXIÈME PARTIE
LES FEMMES OUVRIÈRES



Enquêtes :
situations,
perceptions,
aspirations

FEVRIER 1982

*Ce volume a été réalisé par
Henriette CASTRO - B.E.*

N° 4811

- SOMMAIRE -

	<i>Pages</i>
RESUME	3
PRESENTATION	5
CHAPITRE I. CARACTERISTIQUES SOCIO-ADMINISTRATIVES	12
ANNEXE	25
CHAPITRE II. TRAVAIL SOUS ASTREINTE	31
II.1. Contraintes de travail pour les ouvrières et les saliariées non ouvrières de l'enquête	31
II.2. Temps hors de l'entreprise : organisation et gestion	38
II.3. Les ouvrières et leurs contraintes	43
ANNEXE	47
CHAPITRE III. LOGEMENT	51
III.1. Zone d'habitation, type de logement et statut d'occupation	51
III.2. Ancienneté de l'habitat	54
III.3. Confort intérieur	57
III.4. Coût du logement	57
III.5. Opinion sur le cadre de vie	58
III.6. Habitat et problèmes de société	63
CHAPITRE IV. TRAVAIL ET SANTE	69
IV.1. Le travail et ses risques sur la santé	69
IV.2. La morbidité décrite par les enquêtées	71
ANNEXE	75

CHAPITRE V. SITUATION ECONOMIQUE	79
V.1. Revenu du foyer	79
V.2. Restrictions	80
ANNEXE	85
CHAPITRE VI. ATTITUDES GENERALES	99
VI.1. La famille refuge	99
VI.2. Le mariage institution	100
VI.3. Le partage des rôles	100
VI.4. Les femmes qui travaillent et le travail des femmes	102
VI.5. Les femmes qui travaillent et la natalité	104
VI.6. Problèmes rencontrés et transformations souhaitées	105

- R É S U M É -

- RÉSUMÉ -

L'étude "Les Conditions de Vie et de Travail des Femmes Actives Ouvrières" porte sur un échantillon de femmes ouvrières, soumises au questionnaire de l'enquête Aspirations, étudié en lui-même. Leurs réponses sont comparées à celles qu'apportent les autres femmes salariées de l'enquête.

De cette comparaison entre actives se dégagent quelques traits. Les femmes ouvrières vivent moins souvent seules que les autres salariées, mais elles sont veuves plus fréquemment. Elles commencent à travailler plus jeunes et résident surtout dans les banlieues et les périphéries des villes. Les contraintes objectives du travail (pointage, cadences...) les affectent davantage que les autres. Elles se lèvent plus tôt, se couchent plus tard, et mènent dans l'ensemble une "double journée" plus longue. Dans l'organisation de leur temps quotidien, elles signalent plus que les autres salariées qu'elles sont d'abord gênées par les horaires des services administratifs, ensuite par ceux des transports publics.

Une analyse spéciale est consacrée aux ouvrières subissant une, et deux contraintes, comme à celles qui n'en subissent pas.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le logement et son environnement, il apparaît que les ouvrières logent en pavillon individuel ou en habitat collectif. Dans les deux cas, elles sont plus souvent locataires. Les charges de logement leur sont lourdes et l'étude des éléments de confort possédés atteste de ce que les ouvrières en sont plus souvent démunies. Satisfaites de leur cadre de vie (avec les réserves d'usage sur cette notion de satisfaction), elles en sont cependant moins satisfaites quel que soit le logement, son ancienneté, et la zone d'habitation. En sus, elles ressentent davantage les nuisances sociales (vandalisme, cambriolage et agressions).

A propos du travail et de la santé, plus que les autres salariées, les ouvrières considèrent que leur travail présente des risques. On trouve cependant à peu près autant d'ouvrières que d'autres salariées qui jugent ces risques nombreux. Elles sont plus de deux fois plus nombreuses à avoir subi un accident de travail ou de trajet, ou à avoir subi des arrêts de travail pour raison de santé. Par contre, elles font moins souvent état de maux courants relevant de la petite pathologie, bien qu'elles prennent plus souvent des médicaments et consultent plus fréquemment le médecin, tout en restant moins couvertes par une mutuelle.

En ce qui concerne les revenus, proportionnellement les foyers des ouvrières disposent de moyens inférieurs. Individuellement elles sont plus nombreuses à s'imposer des restrictions et ce quel que soit leur niveau d'études, ou encore leur type de logement.

Comme toutes les catégories de population, les ouvrières sont plus sceptiques sur l'évolution positive du niveau de vie général que sur le leur propre. Élément par élément, cependant, le scepticisme est plus marqué chez les ouvrières.

Le dernier chapitre est consacré à des questions d'ordre plus général, en particulier sur la famille. Les ouvrières sont plus nombreuses à y voir un refuge, à être attachées aux conceptions traditionnelles en matière de mariage, tandis qu'en matière de partage des tâches domestiques, ouvrières et non ouvrières ont des conceptions voisines. Pourtant, on relève des écarts sensibles entre leur vécu de femmes ouvrières et l'opinion qu'elles se font du travail des femmes. De surcroît, elles hésitent plus que les autres devant l'arrivée de (des) l'enfant(s) pour des raisons matérielles (les difficultés de la vie).

Enfin, les ouvrières ressentent, un peu plus que les autres salariées, la nécessité de transformations profondes dans la société. Elles sont sensiblement moins nombreuses à opter pour des réformes progressives et plus nombreuses en faveur du changement radical.

- PRÉSENTATION -

A la demande de la Délégation à l'Emploi du Ministère du Travail, le CREDOC a fait réaliser en Décembre 1980 l'enquête "Aspirations" sur les Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français, auprès d'un échantillon particulier de 297 femmes actives ouvrières. Cet échantillon constitue un complément aux 2 000 individus nationalement représentatifs interrogés à chaque vague annuelle de l'enquête "Aspirations".

Parmi les 2 000 individus interrogés chaque année, des femmes ouvrières sont évidemment présentes mais en faible nombre : elles sont 188 sur les trois ans d'enquête 1978, 1979, 1980. Il fallait nécessairement disposer d'un effectif plus important pour obtenir des informations significatives.

En Février 1981, le CREDOC a publié un rapport préliminaire présentant la distribution des réponses de l'échantillon complémentaire des femmes ouvrières. Dans le même document figure un compte rendu de réalisation d'enquête qu'on ne reprend pas, exception faite de trois tableaux, qui situent bien l'échantillon interrogé par rapport à la population française.

- TABLEAU I. -

PAR REGION, REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE, PROPORTION D'OUVRIERS
AU SEIN DES ACTIFS ET REPARTITION DES OUVRIERS

	Population active totale 1979 (en milliers)	Proportion d'ouvriers dans la population active (en %)	Répartition des ouvriers (en %)
Ile de France	4 803,8	31,4	18,4
Bassin Parisien	3 975,7	41,8	20,3
Nord Pas-de-Calais	1 429,2	48,1	8,4
Est	1 951,5	47,2	11,3
Ouest	2 729,5	35,3	11,8
Sud-Ouest	2 186,3	32,2	8,6
Centre-Est	2 566,7	40,3	12,7
Midi-Méditerranée	2 051,8	34,3	8,6

Source : Enquête 1979 - Collections de l'INSEE n°353 - Juillet 1980.

- TABLEAU II. -

REPARTITION DES FEMMES OUVRIERES DANS LA POPULATION FRANCAISE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE
ET DISTRIBUTION SELON L'AGE

Femmes ouvrières (population française)	Effectifs	Répartition par âge (en %)		
		15 à 24 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus
Contremaîtres	25 078	3,0	72,6	24,4
Ouvrières qualifiées	346 141	22,8	57,4	19,7
Ouvrières spécialisées	732 285	26,8	56,5	16,7
Manoeuvres	614 710	19,2	52,9	27,9
ENSEMBLE		22,9	55,6	21,3

Source : Enquête Emploi 1979 - Collection de l'INSEE n°353 - Juillet 1980

- TABLEAU III. -

PAR REGION, REPARTITION DES ENQUÊTÉES [A] SELON L'AGE

[B] SELON LA TAILLE D'AGGLOMERATION

REGION	Nombre d'enquêtées	0Q	0S	Moins 35 ans	35 et plus	18 19 ans	20 29 ans	30 35 ans	35 49 ans	50 64 ans	Communes de moins de 2000 habitants	2 à 5.000 hab.	5 à 10.000 hab.	10 à 20.000 hab.	20 à 50.000 hab.	50 à 100.000 hab.	100 à 200.000 hab.	Plus de 200.000 hab.	Aggl. Paris
Ile de France	67	19	48	40	27	0	28	12	16	11	1								66
Bassin Parisien	46	11	35	27	19	3	20	4	16	3	19				1	17	9		
Nord	20	6	14	12	8	1	6	5	4	4		6		4				10	
Est	30	7	23	16	14	2	8	6	10	4	15			2	1	12			
Ouest	39	4	35	20	19	18	2	10	9	0	14	3		7			9	6	
Sud-Ouest	23	3	20	18	10	1	11	6	8	2	2				8	18			
Centre-Est	34	7	27	16	18	3	10	3	12	6				8				26	
Midi Méditerranée	35	10	25	17	18	2	8	7	16	2					24			11	
TOTAL	299	72	227	166	133	12	109	45	92	41	51	9	0	11	10	34	56	62	66

- Composition de l'échantillon étudié -

Dès le rapport préliminaire¹, l'attention du lecteur a été attirée sur la petitesse d'un échantillon de 297 femmes. Les taux calculés ne peuvent être significatifs, dès qu'ils concernent des questions à plusieurs possibilités de réponse.

Pour atténuer cette difficulté, en accord avec le Ministère, on a agrégé, à cet échantillon complémentaire spécifique, l'ensemble des femmes ouvrières interrogées au cours des vagues d'enquête 1978, 1979, 1980. L'essentiel de l'exploitation des résultats repose par conséquent sur 485 femmes ouvrières. Cet effectif n'est pas redressé, parce qu'il n'a pas été constitué comme échantillon représentatif de la population nationale. Il n'est pas non plus représentatif de la population féminine ouvrière française puisque le Ministère a souhaité que soient sur-représentées les ouvrières qualifiées, et qu'au contraire les ouvrières travailleuses de l'Etat ou des collectivités locales soient plutôt sous-représentées. Il s'agissait essentiellement d'étudier une population d'ouvrières d'usine, faisant en sorte qu'on dispose d'une représentation correcte des classes d'âge.

Cet ensemble de conditions confère à l'échantillon étudié une structure propre, aussi sera-t-il étudié en lui-même. Cependant, même dans ce cas, certaines cases de tableaux resteront trop faiblement remplies pour tirer des conclusions. Ajoutons encore que le choix adopté pour accroître l'effectif observé pose question.

Sans doute a-t-on le "droit" de fabriquer une population particulière par regroupement, dans la mesure où son dénominateur commun est indiscutable : ces femmes sont toutes des ouvrières actives, l'échantillon est homogène. Mais 297 d'entre elles ont été interrogées fin 1980 parce qu'elles étaient ouvrières. Les 188 autres ouvrières ont été rencontrées fin 1978, 1979 et 1980 sur la base de quotas définis pour l'enquête générale².

Aussi a-t-on été attentif au choix des questions et des thèmes à partir desquels on étudiera les réponses de ces 485 ouvrières³. Cette attention est passée par la vérification de ce que les réponses et les attitudes restent stables, ou de même tendance (chez les ouvrières) au cours des différentes vagues d'enquêtes.

¹ *Rapport Préliminaire phase III, Enquête 1980/1981 sur les "Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français" - Echantillon complémentaire de 297 femmes ouvrières - CREDOC - Février 1981.*

² *Ces quotas portent sur l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle et la région des enquêtés.*

³ *La taille de l'échantillon complémentaire est liée à des impératifs budgétaires.*

- Démarche -

Plusieurs recherches récemment publiées¹ s'attachent à montrer le statut un peu particulier des femmes au sein de la population salariée.

Souvent moins rémunérées, cantonnées aux fonctions d'ouvrières spécialisées ou de manoeuvres pour les ouvrières, aux échelons les plus bas des carrières administratives, elles vivent en même temps des conditions de travail plus pénibles que celles des hommes à tâches égales. Cette comparaison n'est d'ailleurs possible que lorsqu'on trouve encore des hommes exerçant ces fonctions.

Dans leurs exploitations spécifiques de l'enquête INSEE 1978, A.F. MOLINIE et S. VOLKOFF¹ notent que les femmes, - plus spécialement les ouvrières, mais aussi certaines catégories d'employées, - sont plus astreintes aux cadences, à la répétitivité des tâches, à certaines formes autoritaires de discipline (interdiction de parler, de chanter) que leurs homologues masculins.

De même le "temps contraint" des femmes est plus important que celui des hommes - H. ROUSSE et C. ROY² montrent dans un récent article que : "Dans les familles avec enfants, si l'époux d'une femme active aide en général plus sa femme que ne le fait l'époux d'une femme inactive, c'est néanmoins toujours la femme qui consacre le plus de temps aux activités ménagères", et que... "en tout cas, ces hommes dont l'épouse travaille disposent de plus de temps que celles-ci pour leurs loisirs ou leurs besoins personnels".

Enfin, pour ce qui est de la morbidité ressentie et déclarée par les personnes interrogées, sans référence à une description fournie par le corps médical, "quelles que soient les affections considérées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à en avoir souffert³", et à les déclarer.

¹ - *Durée de Travail et Mode de Vie - P. D'IRIBARNE et alii - CEREBE - Paris Juillet 1980.*

- *Les Conditions de Travail des Ouvriers... et des Ouvrières - A.F. MOLINIE et S. VOLKOFF - Economie et Statistique n°118, Janvier 1980.*

- *Les Contraintes de Temps dans le Travail - A.F. MOLINIE et S. VOLKOFF - Economie et Statistique n°131, Mars 1981.*

- *Travail Féminin et Chômage du Chef de Famille - La réalité des femmes Marie-Agnès BARRERE - MAURISSON - Novembre 1979 - Séminaire d'Economie du Travail - CNRS - Equipe de Recherche Associée n°88 - Paris I.*

² *Activités Ménagères et Cycle de Vie - H. ROUSSE et C. ROY - Economie et Statistique n°131, Mars 1981.*

³ *Exploitation du thème Santé de l'Enquête 1978-1979 sur les Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français - A. GEORGE - Publication CREDOC - Décembre 1979.*

Ce type de notations, relevé dans des travaux touchant à plusieurs domaines des conditions de vie provient de comparaisons établies entre la situation des hommes et celle des femmes.

On en trouve en revanche assez peu sur les différences qui peuvent exister entre les catégories de femmes ; selon l'activité, il existe une étude sur le temps consacré aux tâches domestiques¹. N. TABARD² a analysé aussi les opinions en matière d'éducation des enfants, de partage des tâches ou de conception du couple et de la sociabilité.

Ce rapport se propose d'aller dans la direction moins étudiée jusque là, et de décrire les conditions de vie et de travail des femmes ouvrières, tout en les comparant à celles des femmes salariées³ actives vues dans leur ensemble.

L'observation est conduite dans l'esprit des enquêtes Aspirations, avec le souci constant de présenter, sans échelle de valeurs, les aspects objectifs dégagés de la description des situations matérielles, et les aspects subjectifs issus des opinions et des attitudes des personnes interrogées.

On s'interroge en particulier sur l'influence différenciée qu'exerce ou que n'exerce pas, une place donnée dans la hiérarchie socio-professionnelle, en prêtant une attention soutenue aux réponses fournies par la sous-population que ce travail privilégie : les femmes ouvrières.

Il en découle nécessairement une orientation spécifique mais on rappelle que la situation des femmes salariées en général est étudiée dans la première partie du rapport⁴, chaque fois que le fait d'être une femme prend le pas sur l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle.

Concrètement, on compare strictement la situation des femmes ouvrières à celles des autres femmes salariées de l'enquête sur les thèmes les plus significatifs de l'enquête Aspirations (Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie) pour donner un tableau aussi parlant que possible de leurs conditions de vie et de travail.

¹ Article de H. ROUSSE et C. ROY déjà cité.

² Attitudes de la Famille et Vie Sociale - N. TABARD - Publication CREDOC-CNAF 1976. Les femmes interrogées étaient représentatives de la population allocataire, il s'agissait donc pour l'essentiel de mères de famille.

³ Sur demande du Ministère, l'observation ne porte pas sur les actifs (et les actives) en général, mais strictement sur les salarié(e)s et parmi les salariées, sur les seules ouvrières - Une approche fondée sur une catégorie "ouvrières-employées" enrichirait sérieusement une perspective ultérieure de recherche.

⁴ Conditions de Vie et de Travail des Salariés - H. CASTRO - CREDOC - Décembre 1981 - 1ère partie.

C H A P I T R E I

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ADMINISTRATIVES

C H A P I T R E I

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ADMINISTRATIVES

On présente ici en quelques tableaux comparatifs la population féminine salariée observée en deux catégories, femmes ouvrières¹, et autres femmes salariées de sorte que le lecteur puisse avoir une vision synthétique de cette population, avant de passer à un examen de caractère thématique.

► Age des enquêtées

Le tableau I.1. présente la répartition de la population féminine en classes d'âge. On remarque qu'au delà de l'âge légal de la retraite, les effectifs de salariées actives, ouvrières ou non, sont marginaux.

- TABLEAU I.1. -

REPARTITION DES FEMMES OUVRIERES ET DES SALARIEES NON OUVRIERES EN CLASSES D'AGE (en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Moins de 20 ans ²	3,9 (19) ³	2,7 (22)
20 à 29 ans	33,2 (161)	33,1 (270)
30 à 49 ans	44,5 (216)	46,9 (382)
50 à 64 ans	17,7 (86)	15,7 (128)
65 ans et plus	0,6 (3)	1,6 (13)
ENSEMBLE	100 (485)	100 (815)

¹ On regroupe sous ce titre "ouvrière" les femmes manoeuvres, OS, OP, OQ et contremaitres. Les autres salariées sont le personnel de service, les employées, les cadres moyens et supérieurs. Elles ont été interrogées dans l'une des trois vagues d'enquêtes Aspirations 1978 à 1980.

² On choisit une décomposition en classes d'âge suffisamment larges pour que les effectifs soient convenables. Pour d'autres tableaux, on se servira des mêmes classes d'âge.

³ Les effectifs sont bruts sans pondération.

La répartition par âge dans l'enquête s'explique en partie par le fait que le Secrétariat d'Etat à l'Emploi Féminin a souhaité une présence significative de femmes ouvrières entre 50 et 64 ans. La moyenne d'âge des femmes ouvrières est de 36,2 ans, celle des non ouvrières de 35,9 ans.

► Statut matrimonial

Quelque soit l'âge des enquêtées, les femmes ouvrières sont proportionnellement moins souvent célibataires ou séparées que les autres femmes salariées, et plus souvent mariées ou vivant maritalement. Par classes d'âge c'est très net chez les 20-29 ans et les 30-49 ans. On remarque aussi que le veuvage est plus fréquent chez les ouvrières notamment chez les plus jeunes (Tableau I.2.).

► Présence d'enfants au foyer

45,5% des ouvrières ont, au moment de l'enquête, des enfants de moins de 16 ans à leur charge ; 43,8% des autres salariées sont dans le même cas. Les ouvrières ont au foyer 1,6 enfant en moyenne, contre 1,3 pour les non ouvrières. Pour les ouvrières concernées, 56,1% d'entre elles ont un enfant, 31,2% en ont deux, 7,7% trois, 5% quatre et plus. Les autres femmes salariées sont 52,7% à en avoir un, 35,6% deux, 11,5% trois, 0,3% quatre et plus¹.

► Age de fin d'études, âge du premier emploi, niveau d'études générales, adéquation de la formation à l'emploi exercé

Le tableau I.3. âge de fin d'études/âge du premier emploi témoigne de ce que les femmes ouvrières achèvent leur scolarité nettement plus jeunes que les autres: plus de 72% sortent de l'école avant 16 ans, contre 35% chez les autres femmes salariées. La conséquence en découle au niveau de l'âge du premier emploi, les femmes ouvrières sont 50% à avoir travaillé avant 16 ans, contre 21% des autres salariées².

Si on observe maintenant le niveau d'études auquel parviennent les enquêtées, il est intéressant de le connaître en soi, mais aussi en fonction de l'âge du premier emploi (tableau I.4.) comme selon l'âge des enquêtées (tableau I.5.).

On remarque alors (tableau I.4.) que plus d'un tiers des ouvrières sont sans diplôme contre 10,9% des autres femmes salariées. Ce tiers a lui-même commencé à travailler plus tôt que les 10,9% des autres femmes salariées. 47,6% des ouvrières ont le CEP et 60% d'entre elles se sont mises au travail avant 16 ans. Elles ne sont plus que 13% à avoir le BEPC, auquel cas elles ont commencé à travailler après 17 ans. Les diplômes supérieurs sont détenus marginalement.

¹ On renvoie au chapitre "Attitudes Générales" pour la mise en correspondance du nombre effectif d'enfants au foyer, de la natalité idéale, et des raisons qui peuvent faire hésiter une femme (ou un couple) à avoir un enfant.

² L'âge moyen de sortie de l'école est de 15,5 ans pour les ouvrières contre 18,2 chez les non ouvrières et l'âge moyen du premier emploi régulier de 18,3 ans chez les ouvrières contre 20,2 chez les non ouvrières.

Tableau I.2. EN LIGNE R063 - AGE DE L'ENQUETÉ(E)
EN COLONNE R002 - STATUT MATRIMONIAL DE L'ENQUETÉ(E)

Femmes ouvrières

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	CELIBATAIRE	MARIE(E) OU CONCUBIN	SEPARÉ OU DIVORCÉ	VEUF(VÈ)	ENSEMBLE
	MOINS DE 20 ANS	12 10.71 63.16	6 1.98 31.58	1 2.38 5.26	0 0.0 0.0
20 - 29 ANS	61 54.46 37.89	91 30.03 56.52	8 19.05 4.97	1 3.57 0.62	161 33.20 100.00
30 - 49 ANS	24 21.43 11.11	156 51.49 72.22	26 61.90 12.04	10 35.71 4.63	216 44.54 100.00
50 - 64 ANS	14 12.50 16.28	48 15.84 55.81	7 16.67 8.14	17 60.71 19.77	86 17.73 100.00
65 ANS ET PLUS	1 0.89 33.33	2 0.66 66.67	0 0.0 -0.0	0 0.0 0.0	3 0.62 100.00
ENSEMBLE	112 100.00 23.09	303 100.00 62.47	42 100.00 8.66	28 100.00 5.77	485 100.00 100.00

Tableau I.2. EN LIGNE R063 - AGE DE L'ENQUETÉ(E)
EN COLONNE R002 - STATUT MATRIMONIAL DE L'ENQUETÉ(E)

Autres femmes salariées

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	CELIBATAIRE	MARIE(E) OU CONCUBIN	SEPARÉ OU DIVORCÉ	VEUF(VÈ)	ENSEMBLE
	MOINS DE 20 ANS	15 7.35 68.18	7 1.48 31.82	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0
20 - 29 ANS	115 56.37 42.59	143 30.17 52.96	12 12.24 4.44	0 0.0 0.0	270 33.09 100.00
30 - 49 ANS	58 28.43 15.18	253 53.38 66.23	65 66.33 17.02	6 15.00 1.57	382 46.81 100.00
50 - 64 ANS	12 5.88 9.30	68 14.35 52.71	20 20.41 15.50	29 72.50 22.48	129 15.81 100.00
65 ANS ET PLUS	4 1.96 30.77	3 0.63 23.08	1 1.02 7.69	5 12.50 38.46	13 1.59 100.00
ENSEMBLE	204 100.00 25.00	474 100.00 58.09	98 100.00 12.01	40 100.00 4.90	816 100.00 100.00

Tableau I.3. EN LIGNE R072 - AGE DE FIN D'ETUDES
EN COLONNE R073 - AGE DU PREMIER EMPLOI

Femmes ouvrières

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	AVANT 15 ANS		15 - 16 ANS		17 - 18 ANS		19 - 20 ANS		APRES 20 ANS		ENSEMBLE
	AVANT 12 ANS	13 - 14 ANS	15 - 16 ANS	17 - 18 ANS	19 - 20 ANS	APRES 20 ANS	ENSEMBLE				
AVANT 12 ANS	11	6	3	2	5	27					
	10.19	4.44	2.48	4.17	6.85	5.57					
	40.74	22.22	11.11	7.41	18.52	100.00					
13 - 14 ANS	94	54	17	7	28	200					
	87.04	40.00	14.05	14.58	38.36	41.24					
	47.00	27.00	8.50	3.50	14.00	100.00					
15 - 16 ANS	1	73	36	5	7	122					
	0.93	54.07	29.75	10.42	9.59	25.15					
	0.82	59.84	29.51	4.10	5.74	100.00					
17 - 18 ANS	0	2	65	21	16	104					
	0.0	1.48	53.72	43.75	21.92	21.44					
	0.0	1.92	62.50	20.19	15.38	100.00					
APRES 18 ANS	0	0	0	13	16	29					
	0.0	0.0	0.0	27.08	21.92	5.98					
	0.0	0.0	0.0	44.83	55.17	100.00					
AUCUNE ETUDE	2	0	0	0	1	3					
	1.85	0.0	0.0	0.0	1.37	0.62					
	66.67	0.0	0.0	0.0	33.33	100.00					
ENSEMBLE	108	135	121	48	73	485					
	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					
	22.27	27.84	24.95	9.90	15.05	100.00					

Tableau I.3. EN LIGNE R072 - AGE DE FIN D'ETUDES
EN COLONNE R073 - AGE DU PREMIER EMPLOI

Autres femmes salariées

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	AVANT 15 ANS		15 - 16 ANS		17 - 18 ANS		19 - 20 ANS		APRES 20 ANS		ENSEMBLE
	AVANT 12 ANS	13 - 14 ANS	15 - 16 ANS	17 - 18 ANS	19 - 20 ANS	APRES 20 ANS	ENSEMBLE				
AVANT 12 ANS	7	5	2	0	4	19					
	10.61	4.67	0.99	0.0	1.42	2.33					
	36.84	26.32	10.53	0.0	21.05	100.00					
13 - 14 ANS	55	44	16	6	26	149					
	83.33	41.12	7.88	3.92	9.22	18.28					
	36.91	29.53	10.74	4.03	17.45	100.00					
15 - 16 ANS	1	55	39	8	16	120					
	1.52	51.40	19.21	5.23	5.67	14.72					
	0.83	45.83	32.50	6.67	13.33	100.00					
17 - 18 ANS	1	2	137	45	25	210					
	1.52	1.87	67.49	29.41	8.87	25.77					
	0.48	0.95	65.24	21.43	11.90	100.00					
APRES 18 ANS	0	1	9	94	211	315					
	0.0	0.93	4.43	91.44	74.82	38.65					
	0.0	0.32	2.86	29.84	66.98	100.00					
AUCUNE ETUDE	2	0	0	0	0	2					
	3.03	0.0	0.0	0.0	0.0	0.25					
	100.00	0.0	0.0	0.0	0.0	100.00					
ENSEMBLE	66	107	203	153	282	815					
	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					
	8.10	13.13	24.91	18.77	34.60	100.00					

Tableau I.4. EN LIGNE R066 - NIVEAU D'ETUDES GENERALES DE L'ENQUETE (E)
EN COLONNE R073 - AGE DU PREMIER EMPLOI

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	AVANT 15 ANS		15 - 16 ANS		17 - 18 ANS		19 - 20 ANS		APRES 20 ANS		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
AUCUN DIPLOME	46	42.59	50	37.04	36	29.75	13	27.08	21	28.77	166
		27.71		30.12		21.69		7.83		12.65	100.00
CEP - FIN D ETUDES	62	57.41	77	57.04	51	42.15	13	27.08	28	38.36	231
		26.84		33.33		22.08		5.63		12.12	100.00
BEPC - BE - BEPS	0	0.0	8	5.93	31	25.62	12	25.00	12	16.44	63
		0.0		12.70		49.21		19.05		19.05	100.00
BACCALAUREAT - BS	0	0.0	0	0.0	3	2.48	9	18.75	11	15.07	23
		0.0		0.0		13.04		39.13		47.83	100.00
UNIVERSITE G.ECOLE	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0	0.0	1	1.37	1
		0.0		0.0		0.0		0.0		100.00	100.00
AUTRE	0	0.0	0	0.0	0	0.0	1	2.08	0	0.0	1
		0.0		0.0		0.0		100.00		0.0	100.00
ENSEMBLE	108	100.00	135	100.00	121	100.00	48	100.00	73	100.00	485
		22.27		27.84		24.95		9.90		15.05	100.00

Tableau I.4. EN LIGNE R066 - NIVEAU D'ETUDES GENERALES DE L'ENQUETE (E)
EN COLONNE R073 - AGE DU PREMIER EMPLOI

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	AVANT 15 ANS		15 - 16 ANS		17 - 18 ANS		19 - 20 ANS		APRES 20 ANS		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
AUCUN DIPLOME	24	30.92	20	18.69	24	11.82	6	3.92	15	5.32	89
		26.97		22.47		26.97		6.74		16.85	100.00
CEP - FIN D ETUDES	39	60.00	62	57.94	56	27.59	12	7.84	36	12.77	208
		18.75		29.81		26.92		5.77		17.31	100.00
BEPC - BE - BEPS	2	3.08	24	22.43	96	47.29	46	30.07	23	8.16	192
		1.04		12.50		50.00		23.96		11.98	100.00
BACCALAUREAT - BS	0	0.0	0	0.0	19	9.36	74	48.37	98	34.75	191
		0.0		0.0		9.95		38.74		51.31	100.00
UNIVERSITE G.ECOLE	0	0.0	1	0.93	6	2.96	14	9.15	103	36.52	124
		0.0		0.81		4.84		11.29		83.06	100.00
AUTRE	0	0.0	0	0.0	2	0.99	1	0.65	7	2.48	10
		0.0		0.0		20.00		10.00		70.00	100.00
ENSEMBLE	65	100.00	107	100.00	203	100.00	153	100.00	262	100.00	814
		7.99		13.14		24.94		18.80		34.64	100.00

Tableau I.5. EN LIGNE R066 - NIVEAU D'ETUDES GENERALES DE L'ENQUETE(E)
EN COLONNE R063 - AGE DE L'ENQUETE(E)

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	MOINS DE 20	20 - 29 ANS	30 - 49 ANS	50 - 64 ANS	65 ANS ET	ENSEMBLE
	ANS				PLUS	
% COLONNE						% LIGNE
AUCUN DIPLOME	12 63.16	50 31.06	72 33.33	30 34.88	2 66.67	166 34.23
	7.23	30.12	43.37	18.07	1.20	100.00
CEP - FIN D'ETUDES	3 15.79	62 38.51	112 51.85	53 61.63	1 33.33	231 47.63
	1.30	26.84	48.48	22.94	0.43	100.00
BEPC - BE - BEPS	3 15.79	37 22.98	21 9.72	2 2.33	0 0.0	63 12.99
	4.76	58.73	33.33	3.17	0.0	100.00
BACCALAUREAT - BS	1 5.26	11 6.83	10 4.63	1 1.16	0 0.0	23 4.74
	4.35	47.83	43.48	4.35	0.0	100.00
UNIVERSITE G.ECOLE	0 0.0	1 0.62	0 0.0	0 0.0	0 0.0	1 0.21
	0.0	100.00	0.0	0.0	0.0	100.00
AUTRE	0 0.0	0 0.0	1 0.46	0 0.0	0 0.0	1 0.21
	0.0	0.0	100.00	0.0	0.0	100.00
ENSEMBLE	19 100.00	161 100.00	216 100.00	86 100.00	3 100.00	485 100.00
	3.92	33.20	44.54	17.73	0.62	100.00

Tableau I.5. EN LIGNE R066 - NIVEAU D'ETUDES GENERALES DE L'ENQUETE(E)
EN COLONNE R063 - AGE DE L'ENQUETE(E)

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	MOINS DE 20	20 - 29 ANS	30 - 49 ANS	50 - 64 ANS	65 ANS ET	ENSEMBLE
	ANS				PLUS	
% COLONNE						% LIGNE
AUCUN DIPLOME	4 18.18	16 5.93	47 12.30	19 14.84	3 23.08	89 10.92
	4.49	17.98	52.81	21.35	3.37	100.00
CEP - FIN D'ETUDES	5 22.73	43 15.93	95 24.87	59 46.09	6 46.15	208 25.52
	2.40	20.67	45.67	28.37	2.88	100.00
BEPC - BE - BEPS	7 31.82	75 27.78	83 21.73	26 20.31	1 7.69	192 23.56
	3.65	39.06	43.23	13.54	0.52	100.00
BACCALAUREAT - BS	5 22.73	80 29.63	90 23.56	14 10.94	2 15.38	191 23.44
	2.62	41.88	47.12	7.33	1.05	100.00
UNIVERSITE G.ECOLE	1 4.55	51 18.89	63 16.49	9 7.03	1 7.69	125 15.34
	0.80	40.80	50.40	7.20	0.80	100.00
AUTRE	0 0.0	5 1.85	4 1.05	1 0.78	0 0.0	10 1.23
	0.0	50.00	40.00	10.00	0.0	100.00
ENSEMBLE	22 100.00	270 100.00	382 100.00	128 100.00	13 100.00	815 100.00
	2.70	33.13	46.87	15.71	1.60	100.00

Par âge, il y a (tableau I.5.) 37% des ouvrières de moins de 30 ans qui n'ont aucun diplôme contre 22% chez les autres salariées. C'est dans les classes 30-49 ans et 50-64 ans qu'on relève le plus de CEP, mais chez les ouvrières de 30-49 ans, 51,9% ont le CEP, et 61,6% chez les 50-64 ans. Ces pourcentages sont de 24,9% et 46,1% au profit de diplômes supérieurs pour les autres salariées.

En revanche, 63,2% des ouvrières de moins de 20 ans n'ont pas de diplôme, le pourcentage ne s'élève qu'à 18,2% chez les salariées autres. Malgré la faiblesse des effectifs, l'indication mérite d'être donnée dans la mesure où elle trouve une correspondance dans le fait que 31,1% des 20-29 ans ouvrières sont dans le même cas contre 5,9% pour les salariées autres. Conjointement, il apparaît que le BEPC détenu à 64% par les femmes ouvrières de moins de 30 ans relaye la possession du CEP des classes d'âge plus élevées.

Enfin, seulement 43% des ouvrières contre 62,5% des autres femmes salariées jugent adéquates leur formation initiale à la tâche exercée. Cette insatisfaction est d'autant plus forte que les femmes travaillent dans de grandes entreprises, le tableau I.6. montre l'ampleur de la critique ouvrière¹.

- TABLEAU I.6. -

PAR TAILLE D'ENTREPRISE, PROPORTION DE FEMMES OUVRIERES
DECLARANT LEUR FORMATION ADEQUATE A L'EMPLOI EXERCE

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Moins de 10 personnes	40,6 (64) ²	63,5 (255)
10 à 49 personnes	52,1 (96)	65,4 (188)
50 à 99 personnes	33,3 (45)	54,4 (68)
100 à 499 personnes	45,4 (152)	61 (105)
500 à 999 personnes	38,3 (47)	68,8 (48)
1000 personnes et plus	31,3 (48)	50,8 (61)
Ne sait pas	44,4 (18)	61,3 (31)
Non concerné	75 (4)	90,9 (11)
ENSEMBLE	43 (474)	62,5 (767)

¹ On notera en annexe un tableau sur l'adéquation de la formation au travail exercé par branches d'activité.

² Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

► Taille de l'agglomération et zone d'habitation

Les femmes ouvrières rencontrées par l'enquête résident dans des villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants) tableau I.7., et plus encore dans les villes de plus de 100 000 habitants. On les trouve par conséquent en plus petit nombre dans les communes de taille inférieure, mais aussi moins que les actives, toutes catégories socio-professionnelles confondues, à Paris. Ceci n'est pas sans rapport avec le fait que Paris a vu régulièrement diminuer sa population ouvrière, ce à quoi s'ajoutent les difficultés spécifiques d'une enquête menée chez des ouvrières¹.

- TABLEAU I.7. -

REPARTITION DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES
SELON LA TAILLE D'AGGLOMERATION

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Moins de 2 000 habitants	17,1 (92) ¹	16,9 (138)
2 000 à 20 000 habitants	10,9 (53)	14,5 (118)
20 000 à 100 000 habitants	17,9 (87)	13,4 (109)
Plus de 100 000 habitants	37,1 (180)	27,8 (227)
Paris et aggro. parisienne	16,9 (82)	27,5 (224)
ENSEMBLE	100 (485)	100 (816)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts

L'examen de la zone d'habitation (tableau I.8.) dénote la moindre présence des ouvrières en ville, près de 10 points d'écart négatif avec les autres salariées et leur présence nettement plus accentuée en banlieue et périphérie, 11 points et demi de différence positive².

¹ Ces difficultés sont décrites dans le rapport préliminaire, mais l'essentiel d'entre elles réside dans le fait que les ouvrières ont moins de temps pour répondre aux enquêtes (fatigue due à la double journée) sans nous dissimuler pour autant que ces enquêtes ont une forme d'expression qui ne correspond pas nécessairement à celle des ouvrières.

² On donne en annexe de ce chapitre la répartition des ouvrières et des autres salariées par région.

- TABLEAU I.8. -

REPARTITION DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES
SELON LA ZONE D'HABITATION

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
<i>Ville</i>	42,1	51,9
<i>Périphérie banlieue</i>	35,7	24,3
<i>Village bourg</i>	15,5	17,7
<i>Habitat dispersé</i>	6,8	6,2
ENSEMBLE	100 (485) ¹	100 (812)

¹ Effectifs bruts

► Branches d'activité, taille d'entreprise et catégorie socio-professionnelle

On donne enfin, pour compléter ce tableau socio-administratif, la répartition des femmes ouvrières et des autres femmes salariées par branche d'activité, leur répartition selon la taille des entreprises, et le pourcentage de femmes dans chaque catégorie socio-professionnelle, dans une classification socio-professionnelle en 11 postes (Tableaux I.9., I.10. et I.11.).

- TABLEAU I.9. -

REPARTITION DES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES PAR BRANCHE D'ACTIVITE

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Agriculture, pêche	0,4 (2)	0,4 (3)
Industrie agricole, alimentaire	9,1 (44)	1 (8)
Energie, mines	0,6 (3)	0,5 (4)
Sidérurgie	3,1 (15)	1 (8)
Chimie, verre, pétrole	3,5 (17)	0,6 (5)
Bois, papier	1,5 (7)	0,1 (1)
Autos, avions, bateaux	2,9 (14)	0,9 (7)
Textile, cuir, chaussure	24,5 (118)	1,3 (10)
Industrie pharmaceutique	3,9 (19)	1,6 (13)
Industrie manufacturière	24,5 (118)	1,4 (11)
B T P	1,2 (6)	2,3 (18)
Commerces	6,8 (33)	16,4 (131)
Services administratifs	1,9 (9)	11,9 (95)
Télécommunications	0,6 (3)	2,1 (17)
Services sociaux	0,8 (4)	4,6 (37)
Services de santé	2,5 (12)	12 (96)
Enseignement, recherche	2,1 (10)	18,2 (146)
Transports	0,2 (1)	1,6 (13)
Assurances, banques	0,2 (1)	5,5 (44)
Services domestiques	0,4 (2)	4,5 (36)
Autres services	2,7 (13)	7,9 (63)
Imprimerie édition	3,3 (16)	0,6 (5)
Services aux particuliers	2,1 (10)	2,5 (20)
Non réponse	1 (5) ¹	1,3 (10)
ENSEMBLE	100 (492)	100 (801)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

- TABLEAU I.10. -

REPARTITION DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIEES SELON
LA TAILLE DES ENTREPRISES

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Moins de 10 personnes	13,7 (66)	33,5 (269)
10 à 49 personnes	20,5 (99)	24,6 (197)
50 à 99 personnes	9,3 (45)	8,7 (70)
100 à 499 personnes	32 (154)	13,6 (109)
500 à 999 personnes	9,8 (47)	6,2 (50)
1000 personnes et plus	10,2 (49)	8,1 (65)
Ne sait pas	3,7 (18)	3,9 (31)
Non concerné	0,8 (4)	1,4 (11)
ENSEMBLE	100 (482) ¹	100 (802)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

- TABLEAU I.11. -

REPARTITION DES FEMMES SALARIEES PAR CATEGORIE
SOCIO-PROFESSIONNELLE

(en%)

Manoeuvres	10,4
Ouvrières spécialisées	65,7
Ouvrières qualifiées professionnelles	22,7
Contremaîtres	0,2
TOTAL	100 (485)

Personnel de service	18,4
Employées non qualifiées	10,1
Employées qualifiées	25,6
Employées de commerce	10,7
Cadres moyens	27,3
Cadres supérieurs	7,9
TOTAL	100 (816)

¹ Sont considérées non qualifiées les employées de bureau qui n'ont pas fait mention d'une qualification particulière.

- ANNEXE DU CHAPITRE I -

► Répartition des ouvrières et des salariées par région

. Tableau I.1.

► Adéquation de la formation à l'emploi exercé par branche, pour les ouvrières et les autres femmes salariées

. Tableau I.2.

- TABLEAU I.1. -

REPARTITION DES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES PAR REGION

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
<i>Région Parisienne</i>	18,8 (91)	31,4 (256)
<i>Bassin Parisien Ouest</i>	9,5 (46)	7,1 (58)
<i>Bassin Parisien Est</i>	9,7 (47)	9,9 (81)
<i>Nord</i>	8,9 (43)	5,8 (47)
<i>Est</i>	11,1 (54)	9,4 (77)
<i>Ouest</i>	13,4 (65)	8,8 (72)
<i>Sud-Ouest</i>	8,7 (42)	8,3 (68)
<i>Centre-Est</i>	11,8 (57) ¹	10,1 (82)
<i>Méditerranée</i>	8,3 (40)	9,2 (75)
<i>ENSEMBLE</i>	100 (485) ¹	100 (816)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

- TABLEAU I.2. -

PAR BRANCHE, ADEQUATION DE LA FORMATION A L'EMPLOI EXERCÉ
(en %)

	Pour les ouvrières	Pour les autres salariées
Agriculture, pêche	* (2) ¹	* (3)
Industrie agricole, alimentaire	61,4 (44)	* (7)
Energie, mines	* (3)	* (4)
Sidérurgie	28,6 (14)	* (6)
Chimie, verre, pétrole	41,2 (17)	* (5)
Bois, papier	* (7)	* (1)
Autos, avions, bateaux	38,5 (13)	* (7)
Textile, cuir, chaussure	45,8 (118)	* (9)
Industrie pharmaceutique	36,8 (19)	69,2 (13)
Industrie manufacturière	35,7 (115)	54,6 (11)
B T P	* (6)	77,8 (18)
Commerces	46,9 (33)	56,9 (123)
Services administratifs	* (9)	55,8 (95)
Télécommunications	* (3)	70,6 (17)
Services sociaux	* (4)	55,3 (38)
Services de santé	50 (12)	71,6 (95)
Enseignement, recherche	54,6 (11)	53,2 (139)
Transports	* (1)	33,3 (12)
Assurances, banques	* (1)	69,8 (43)
Services domestiques	50 (2)	68,8 (32)
Autres services	30,8 (13)	68,3 (63)
Imprimerie édition	56,3 (16)	* (5)
Services aux particuliers	20 (10)	70 (20)
Non réponse	* (5)	* (9)
ENSEMBLE	42,9 (476)	62,3 (775)

¹ On donne le pourcentage des enquêtées qui répondent oui et entre parenthèses l'effectif sur lequel est calculé ce pourcentage.

* Pourcentage non significatif en raison de la faiblesse des effectifs.

C H A P I T R E I I

TRAVAIL SOUS ASTREINTE

C H A P I T R E I I

TRAVAIL SOUS ASTREINTE

On aborde ce thème sous trois angles.

Dans un premier temps, on considère les contraintes objectives¹ des femmes ouvrières et on compare cette situation à celles des autres femmes salariées². Pour les unes comme pour les autres, on accompagne cette comparaison des durées moyennes hebdomadaires de travail.

Dans un deuxième temps, on observe les difficultés que les ouvrières rencontrent dans l'organisation et la gestion de leur temps hors de l'entreprise et on compare leur situation à celle des autres femmes salariées.

Dans le troisième temps, on décrit plus spécifiquement la situation des ouvrières, qu'elles soient, ou non, sous astreinte¹.

II.1. CONTRAINTES DE TRAVAIL POUR LES OUVRIERES ET LES SALARIÉES NON OUVRIERES DE L'ENQUÊTE

L'examen des contraintes, prises une à une, dénote que certaines d'entre elles concernent plus spécifiquement les ouvrières. Ainsi en est-il du pointage, phénomène qui touche majoritairement les ouvrières. Elles sont 62,6% à pointer contre 22,1% des autres salariées. De même leur durée hebdomadaire moyenne de travail est plus élevée, 40 h10' contre 37 h20'.

Si on s'intéresse au pointage en fonction des branches d'activité, on remarque qu'il concerne 73,7% des ouvrières travaillant dans le commerce, 78,8% de celles qui sont dans les industries manufacturières, 78,6% de celles qui travaillent dans les autos, avions, bateaux, 79% de celles qui sont dans l'industrie pharmaceutique et 100% de celles qui sont dans la sidérurgie.

¹ Par contraintes objectives, on entend une batterie de contraintes repérées dans nos enquêtes, telles pointage, cadences... etc qui sont indépendantes de la subjectivité des enquêtées. Dans le texte, on parlera aussi d'astreintes.

² On rappelle que la situation de l'ensemble des salariés est étudiée dans le volume I de ce rapport.

Sans doute, le pointage vise les mêmes secteurs chez les autres femmes salariées, mais les proportions sont moindres : 62,5% dans la sidérurgie 42,9% dans les autos, avions, bateaux, 46,2% dans l'industrie pharmaceutique, 43,5% dans le commerce, 37,5% du secteur télécommunications, 34,9% du secteur assurances, banques.

Après le pointage, les ouvrières sont souvent astreintes aux cadences 51,9% d'entre elles sont concernées pour 2,3% des autres salariées. Ces cadences touchent plus encore les ouvrières de la chimie (57,1%), du textile (58,5%), des industries manufacturières (63%), de l'industrie pharmaceutique (76,5%), de la sidérurgie (88,9%). La durée hebdomadaire du travail des ouvrières sous cadences est de 40 h40'.

Une fois le pointage et les cadences repérées, les autres contraintes concernent encore préférentiellement les ouvrières mais dans des proportions moins importantes.

Ainsi, 21,9% des femmes ouvrières travaillent en équipe contre 12% des autres salariées. Elles déclarent une moyenne hebdomadaire de 40 h40', les autres salariées travaillant en équipe de 39 h10'. Les branches les plus utilisatrices du travail en équipe sont, dans nos enquêtes, les industries manufacturières : 27,1%, la sidérurgie : 40%, les industries agricoles et alimentaires : 34,1% des ouvrières déclarent y travailler en équipe. Pour ce qui concerne les autres salariées en équipe, on les trouve essentiellement dans les services de santé : 48,4%, les services sociaux : 16,7%, et le commerce : 15,2%. Viennent ensuite, quoiqu'il ne s'agisse pas d'une contrainte de même nature, les réductions d'horaires¹, plus fréquentes chez les ouvrières : 15,5% d'entre elles sont concernées, contre 5,1% des autres salariées. Les effectifs d'ouvrières sont trop faibles pour procéder à une étude par branche ; on note cependant que le secteur le plus touché est celui du textile, cuir, chaussure : 18,8% des ouvrières.

Pour ce qui a trait au choix des horaires, le pourcentage d'ouvrières concernées : 14,2% comme celui des autres salariées : 25,1% témoigne de ce que le phénomène est encore largement minoritaire. C'est cependant dans le textile, cuir, chaussure que 14,8% des ouvrières mentionnent ce choix, comme 25% de celles qui travaillent dans les industries manufacturières.

Quant au pourcentage de femmes ouvrières effectuant des heures supplémentaires, 7,3%, il est trop faible pour qu'une répartition par branche d'activité soit significative. On peut cependant noter qu'en moyenne, ces 7,3% de femmes ouvrières travaillent 42 h20' par semaine. Les 8,5% d'autres femmes salariées qui déclarent des heures supplémentaires ont une moyenne hebdomadaire de 36 heures. Mais dans les deux cas les effectifs sont trop faibles, 35 femmes ouvrières, 67 autres salariées pour en tirer des conclusions. (Tableaux récapitulatifs II.1.1. et II.1.2.).

¹ On prend en compte dans cette étude les diminutions d'horaires, comme les heures supplémentaires ou d'autres astreintes imposées aux salariées dans la mesure où elles interfèrent sur leur vie quotidienne et la perception qu'elles en ont.

Après ces contraintes objectives, on peut mesurer plus subjectivement l'appréciation que les enquêtées portent sur leur degré d'astreinte au travail, notamment en leur demandant comment cela se passe lorsqu'elles doivent accomplir une démarche administrative pendant leurs horaires de travail. On remarque alors plusieurs phénomènes. Ainsi, *tableau II.1.3.* un tiers des ouvrières obtient un arrangement, pourcentage similaire à celui des autres salariées (quoique plus faible) mais 40% des autres salariées font cette démarche "sans problème" contre seulement 18% des ouvrières. Corrélativement, près d'un quart des ouvrières perd dans ce cas une demi-journée de salaire, elles sont 4% chez les autres salariées¹.

- TABLEAU II.1.3. -

FACILITE A EFFECTUER UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS
DE TRAVAIL SELON QUE LES FEMMES SONT OUVRIERES OU AUTRES SALARIEES
(en%)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
• Vous la faites sans difficulté	18,1	39,9
• Vous vous arrangez avec votre employeur	34,7	36,4
• Vous prenez une demi-journée de congés payés	8,1	4,7
• Vous perdez une demi-journée de salaire	23,3	4,1
• Vous ne pouvez pas vous absenter	7,3	3,9
ENSEMBLE	100 (481)	100 (788)

¹ On donne en annexe de ce chapitre le degré de facilité des ouvrières et des autres salariées à s'absenter pour une démarche administrative sur le temps de travail en fonction de la taille des entreprises.

En outre, s'il n'est pas possible d'examiner les réponses des ouvrières par branche à propos de ce degré de facilité, en raison de la faiblesse des effectifs, on remarque cependant que toutes branches confondues, la durée hebdomadaire moyenne de travail pour chaque sous-catégorie est plus longue chez les ouvrières : tableau II.1.4.

- TABLEAU II.1.4. -

DUREE MOYENNE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE POUR LES FEMMES OUVRIERES ET LES AUTRES SALARIÉES SELON LEUR DEGRE DE FACILITÉ A S'ABSENTER POUR ACCOMPLIR UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

	Femmes ouvrières	Autres salariées
• Vous la faites sans difficulté	38 h 5'	37 h
• Vous vous arrangez avec votre employeur	40 h 10'	38 h 55'
• Vous prenez une demi-journée de congés payés	39 h 50'	39 h 5'
• Vous perdez une demi-journée de salaire	39 h 20'	37 h 40'
• Vous ne pouvez pas vous absenter	39 h 40'	31 h 40'

On remarque aussi, lorsqu'on observe les contraintes en fonction de la taille des entreprises (tableaux II.1.5a et II.1.5b) que certaines formes de contraintes au travail sont le fait d'entreprises moyennes ou petites, ainsi du travail le dimanche¹, des heures supplémentaires² ou du non choix des horaires³ alors que d'autres sont plus caractéristiques des entreprises moyennes et grandes telles le travail en équipe⁴ et les réductions d'horaires⁵. Naturellement les cadences comme le pointage sont largement répandus mais le sont d'autant plus que l'entreprise dépasse 50 salariés.

¹ En général 3,9%, mais 7,6% pour les entreprises de moins de 10 personnes et 6,7% pour celles de 50 à 99 personnes.

² En général 7,3% mais 13,3% pour les entreprises de 50 à 99 personnes.

³ En général 85,8% mais 93,9% pour les entreprises de 50 à 99 personnes.

⁴ En général 21,9% mais 28,1% pour les entreprises de 100 à 499 personnes, 30,4% de 500 à 999 personnes et 36,7% au dessus de 1000 personnes.

⁵ En général 15,4% mais 18,3% pour les entreprises de 100 à 499 personnes et 28,6% pour celles qui ont 1000 personnes et plus.

- TABLEAU II.1.1. -

FORMES DE CONTRAINTES AU TRAVAIL ET PROPORTION DE FEMMES CONCERNÉES,
CHEZ LES OUVRIÈRES ET CHEZ LES AUTRES SALARIÉES

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
<i>Travail périodique la nuit</i>	2,9 (482) ¹	8,4 (801)
<i>Travail périodique le dimanche</i>	3,9 (482)	17,3 (802)
<i>Travail en équipe</i>	21,9 (480)	11,9 (787)
<i>Pointage</i>	62,6 (481)	22 (790)
<i>Cadences</i>	51,9 (418)	2,3 (526)
<i>Non choix des horaires</i>	85,8 (359)	74,9 (259)
<i>Heures supplémentaires</i>	7,3 (481)	8,5 (787)
<i>Réductions horaires</i>	15,5 (479)	5 (774)

- TABLEAU II.1.2. -

DURÉE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL POUR LES FEMMES OUVRIÈRES
ET LES AUTRES SALARIÉES

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
<i>Moins de 40 heures</i>	10,8 (52)	34,5 (278)
<i>40 heures</i>	73,3 (354)	47,5 (382)
<i>41 à 45 heures</i>	12,8 (62)	11,2 (90)
<i>46 à 50 heures</i>	2,1 (10)	3,7 (30)
<i>Plus de 50 heures</i>	0,6 (3)	2,5 (20)
<i>Variable</i>	0,4 (2)	0,6 (5)
ENSEMBLE	100 (483)	100 (805)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

Cependant, alors que 52% des ouvrières subissent des cadences, elles sont 59,3% dans des entreprises de 100 à 499 personnes, 61,9% entre 500 et 999 personnes et 75% au-dessus de mille. Elles sont 62,8% qui pointent mais 73,3% dans les entreprises de 50 à 99 personnes, 81,7% de 100 à 499 personnes, 83% de 500 à 1000 personnes et 77,6% au-dessus de mille¹.

¹ Par comparaison on note que 17,3% des autres femmes salariées travaillent le dimanche, parmi lesquelles 22% dans des entreprises de 100 à 499 personnes, 28% entre 500 et 999 personnes, 29,2% au-dessus de 1000 personnes. Les heures supplémentaires sont plus fréquentes dans les entreprises de 100 à 499 personnes. Le travail en équipe comme le pointage, bien que moins répandus en général (12,1% et 22%) concernent néanmoins les entreprises dès qu'elles dépassent 100 personnes.

- TABLEAU II.1.5.a. -

PROPORTION DE FEMMES SUBISSANT DES CONTRAINTES SELON
LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Femmes Ouvrières

(en %)

OUVRIERES	Heures supplémentaires	Réductions d'horaires	Travail en équipe	Pointage	Non choix des horaires	Cadences
Moins de 10 personnes	0 (66)	10,6 (66)	6,1 (66)	12,1 (66)	87,2 (47)	21,6 (51)
10 à 49 personnes	8,1 (99)	11,2 (58)	10,1 (99)	50,5 (99)	83,6 (67)	39,8 (85)
50 à 99 personnes	13,3 (45)	13,3 (45)	22,2 (45)	73,3 (33)	93,9 (33)	69,8 (43)
100 à 499 personnes	9,2 (153)	18,3 (153)	28,1 (153)	81,7 (125)	82,8 (122)	59,3 (135)
500 à 999 personnes	6,4 (47)	10,6 (47)	30,4 (46)	83 (47)	77,1 (35)	61,9 (42)
1000 personnes et plus	4,1 (49)	28,6 (49)	36,7 (49)	77,6 (49)	100 (40)	75 (44)
Ne sait pas	11,1 (18)	16,7 (18)	33,3 (18)	44,4 (18)	76,9 (13)	20 (15)
Non concerné	0 (4)	0 (4)	0 (4)	25 (4)	100 (1)	25 (4)
ENSEMBLE	7,3 (491)	15,4 (480)	21,9 (480)	62,8 (481)	85,8 (358)	52 (417)

- TABLEAU II.1.5.b. -

PROPORTION DE FEMMES SUBISSANT DES CONTRAINTES SELON
LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Autres Salariées

(en %)

AUTRES SALARIEES	Heures supplémentaires	Réductions d'horaires	Travail en équipe	Pointage	Non choix des horaires	Cadences
Moins de 10 personnes	5,7 (262)	3,9 (255) ¹	4,6 (261)	6,9 (262)	73,3 (75)	0 (156)
10 à 49 personnes	10,8 (195)	5,1 (196)	12,6 (198)	17,7 (198)	79,1 (67)	4,2 (143)
50 à 99 personnes	8,6 (70)	6 (67)	10 (70)	31,4 (70)	82,8 (29)	2,1 (48)
100 à 499 personnes	14 (107)	3,8 (105)	17,8 (107)	34,6 (107)	70 (30)	1,4 (74)
500 à 999 personnes	8 (50)	6,1 (49)	26 (50)	52 (50)	68,4 (19)	2,8 (36)
1000 personnes et plus	9,4 (64)	7,8 (64)	19,4 (62)	39,1 (64)	69,6 (23)	5,3 (38)
Ne sait pas	0 (31)	9,7 (31)	22,6 (31)	35,5 (31)	63,6 (11)	0 (22)
Non concerné	0 (9)	0 (8)	0 (9)	0 (9)	100 (5)	11,1 (9)
ENSEMBLE	8,5 (788)	5 (775)	12,1 (788)	22 (791)	74,9 (259)	2,3 (526)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

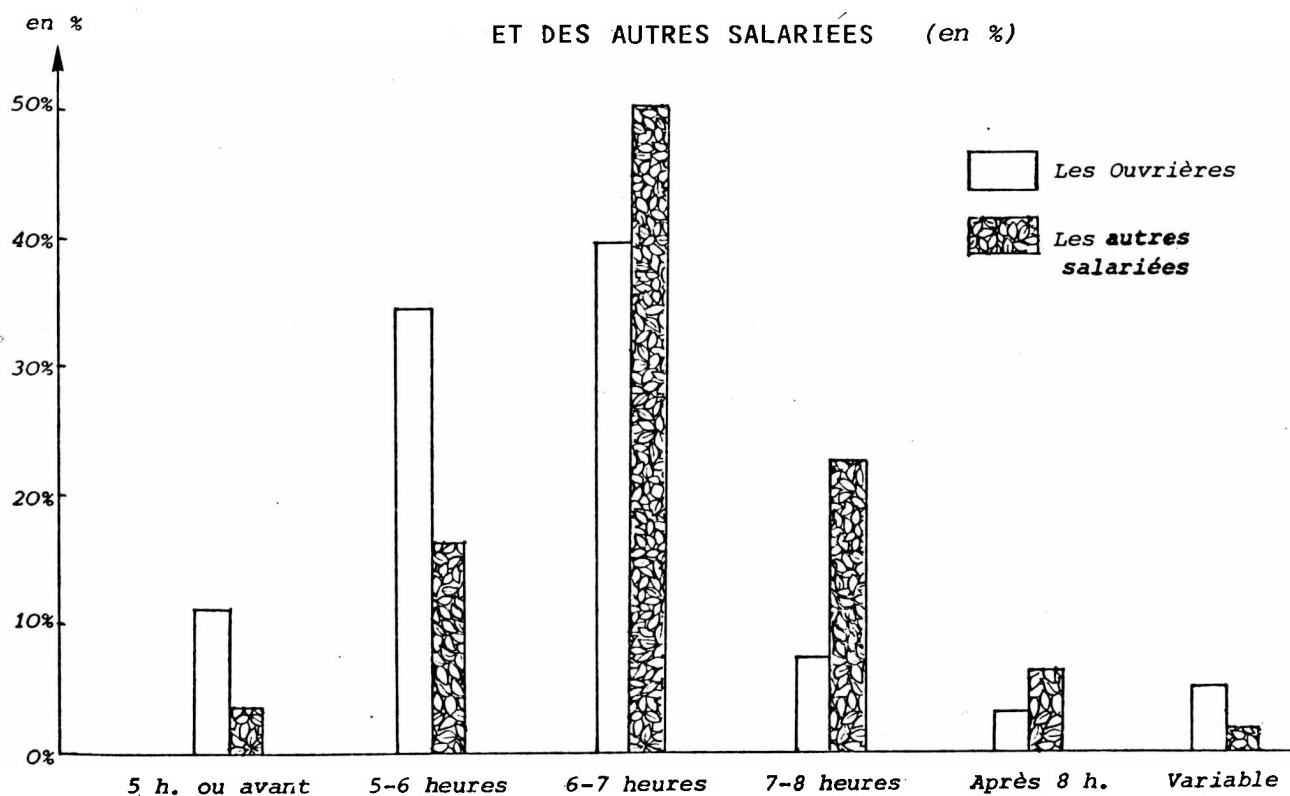
Pour achever ce tableau des contraintes imposées aux salariées, on remarque que 12,5% des femmes ouvrières interrogées ont connu le chômage au cours des 12 mois précédant l'enquête, elles sont 9,3% chez les autres salariées. En outre, lorsqu'on les interroge sur les chances qu'elles se donnent de trouver un travail équivalent au cas où elles perdraient le leur, il s'avère que 15,4% des ouvrières qualifient leurs chances de bonnes ou très bonnes (29,2% chez les salariées autres), 30,6% les disent "pas très bonnes" (contre 24,8%) et 48% les déclarent franchement mauvaises (27,5% chez les salariées autres). Les ouvrières apparaissent donc nettement plus pessimistes et ce pessimisme est d'autant plus prononcé que 5,8% seulement d'entre elles ont répondu "ne sait pas" à la question, contre 9,4% des autres salariées.

II.2. TEMPS HORS DE L'ENTREPRISE : ORGANISATION ET GESTION

Le temps libre est un phénomène dont l'appréhension est difficile. Certains commencent à le mesurer dès que le salarié est hors de l'entreprise. D'autres soustraient le temps de transport. D'autres encore le prennent en compte lorsque le salarié est chez lui, mais les heures de liberté ont-elles la même signification durant les moments que la majeure partie de la population réserve au sommeil et aux autres heures de la journée¹ ? Il semble que la différence soit évidente. Aussi avant même de passer au repos hebdomadaire dont bénéficient les enquêtées, et aux activités qu'elles pratiquent durant leur temps libre, on s'intéresse aux heures de lever et de coucher quotidiens (Graphique II.2.1. et II.2.2.)

- GRAPHIQUE II.2.1. -

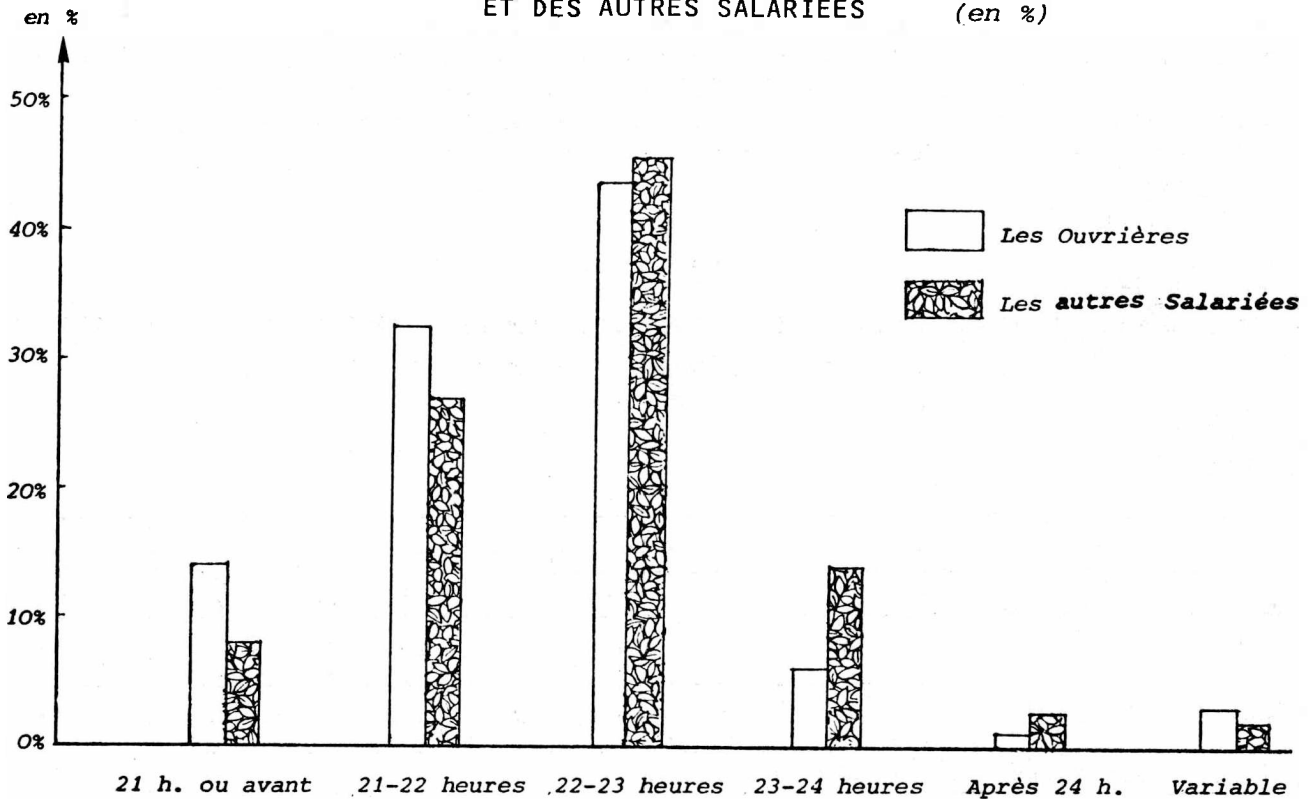
HEURES DE LEVER QUOTIDIEN DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES (en %)



¹ Ce thème a notamment donné lieu à un débat au cours des journées du 9 et 10 Mai 1980 sur "les travailleurs et les effets de la production sur les milieux et les modes de vie" dont on peut lire le compte rendu dans "De l'usine, on peut voir la vi(lle)e" - Denis DUCLOS - Echanges Sciences Sociales Juillet 1981 - PARIS.

- GRAPHIQUE II.2.2. -

HEURES DE COUCHER QUOTIDIEN DES FEMMES OUVRIERES
ET DES AUTRES SALARIEES (en %)



Ces deux graphiques mettent en évidence que 45% des ouvrières sont levées avant 6 heures du matin, mais 35% seulement couchées avant 22 heures¹.

S'ajoutent aux horaires quotidiens de travail les heures consacrées par les femmes qui travaillent, aux tâches domestiques² (double journée). Pour en donner une idée synthétique, on a classé le nombre d'heures consacrées à ces tâches en fonction de la durée hebdomadaire du travail (tableau II.2.3.).

¹ Deux articles récents d'Economie et Statistique font le point sur ce thème H. ROUSSE et C. ROY : "Activités Ménagères et Cycle de Vie", Economie et Statistique n°131, Mars 1981 - A. CHADEAU et A. FOUQUET : "Peut-on mesurer le travail domestique", Economie et Statistique n°136, Septembre 1981.

² En moyenne les ouvrières se lèvent à 6 h25', se couchent à 21 h55', les non ouvrières se lèvent à 6 h40' et se couchent à 21 h40'.

Ce tableau est significatif à deux titres. D'une part, lorsque la durée du travail croît, les femmes consacrent moins de temps aux tâches domestiques. D'autre part, les ouvrières sont celles qui y passent le plus de temps, et ce, quel que soit le nombre des heures travaillées. Sans doute la précision des réponses est faible, mais que plus de 35%¹ des ouvrières travaillant 40 heures, travaillent encore plus de 20 heures à la maison, que 35,5%² de celles qui travaillent plus de 40 heures soient dans la même situation dénote que le temps libre reste une question presque sans objet pour une fraction importante des enquêtées³.

- TABLEAU II.2.3. -

DUREE DU TRAVAIL DOMESTIQUE POUR LES FEMMES OUVRIERES ET LES AUTRES SALARIEES SELON LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

(en %)

Heures de travail domestique hebdomadaire	Jusqu'à 10 heures		11 à 20 heures		21 à 30 heures		Plus de 30 heures		Ensemble	
	FO	AS	FO	AS	FO	AS	FO	AS	FO	AS
Moins de 40 heures	11,3	34,7	17	27	45,3	22,7	26,4	15,8	(53)	(278)
40 heures	26,3	42,4	37	32,7	20,9	17,3	15,8	7,3	(354)	(382)
41 à 45 heures	30,6	38,9	33,9	30	19,4	18,9	16,1	12,2	(62)	(90)

¹ 20,6% chez les autres salariées.

² 31,1% chez les autres salariées.

³ En moyenne les ouvrières consacrent 21 h35 au travail domestique, et les non ouvrières 18 h25, ce qui porte l'horaire moyen total travaillé à 64 h20 par semaine pour les ouvrières et 57 h30 pour les non ouvrières.

On s'intéresse maintenant aux problèmes concrets que les femmes peuvent rencontrer dans la gestion de leur temps libre. Ces problèmes sont saisis dans l'enquête à travers une batterie de questions portant sur les gênes horaires auxquelles on peut être sensible. Dans la première partie du rapport, on notait que les gênes horaires frappaient d'abord les femmes, et ce, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. Mais ces mêmes gênes examinées chez les femmes, selon qu'elles sont ouvrières ou non mettent en évidence un phénomène curieux. Contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, dans la majeure partie des cas, les ouvrières disent être moins gênées, y compris par leurs propres horaires de travail (tableau II.2.4). On ne note que deux exceptions, elles sont un peu plus gênées par les horaires des transports publics, et plus gênées encore par les horaires des services administratifs. Ce second cas est d'autant plus important que les horaires des services administratifs sont la première gêne évoquée par les salariées, après leurs horaires de travail.

- TABLEAU II.2.4. -

GÊNES HORAIRES POUR LES FEMMES OUVRIÈRES ET LES AUTRES SALARIÉES

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
<i>Gênées par les horaires des équipements collectifs</i>	4,7 (23) ¹	10,6 (86)
<i>Gênées par les horaires de l'école, de la crèche</i>	8,5 (41)	9,8 (79)
<i>Gênées par les horaires des magasins</i>	9,5 (46)	14,9 (12)
<i>Gênées par les horaires des transports publics</i>	10,3 (50)	9,4 (76)
<i>Gênées par les horaires de travail du conjoint</i>	13,8 (66)	15,8 (127)
<i>Gênées par la fréquence des transports</i>	16,9 (82)	17,2 (140)
<i>Gênées par les horaires des services administratifs</i>	27,2 (132)	23,2 (189)
<i>Gênées par leurs propres horaires de travail</i>	32,6 (158)	34,8 (283)

Cependant, on sait que plus les difficultés des gens sont grandes, plus ils ont de peine à les percevoir et à les formuler. Dans un travail précédent, on avait déjà remarqué que les gens soumis au plus grand nombre de nuisances (bruits, mauvaise qualité de la construction etc...) signalaient ces nuisances mais déclaraient par ailleurs être satisfaits de leur environnement.

¹ On donne le pourcentage des enquêtées qui répondent oui et entre parenthèses l'effectif sur lequel est calculé ce pourcentage.

Le phénomène, noté ici, nous paraît être du même ordre, comme peut l'être le fait que les femmes ouvrières déclarent à 30,7% rencontrer des conflits entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, alors que les autres salariées le déclarent à 37,6%.

Venons-en maintenant au temps plus spécialement consacré aux loisirs. Les enquêtées ont été interrogées sur ce qu'elles faisaient pendant leur temps libre, puis sur ce qu'elles aimeraient faire si elles avaient plus de temps, pour envisager ensuite qu'elles puissent ne savoir que faire, ou être trop fatiguées pour faire quoi que ce soit. On demandait encore, si elles pensaient avoir le temps, en dehors de leur travail et de leurs activités à la maison, de participer à des activités extérieures.

Lorsqu'on s'attache aux activités pratiquées pendant le temps libre, on note sept types d'activité qui concernent chaque fois plus de 5% de l'échantillon "ouvrières": bricoler, jardiner (5,3%), voir des amis, des parents (5,6%), se reposer (5,8%), écouter de la musique à la radio (6,7%), se promener (11,9%), lire (13,1%), tricoter, cuisiner (22,2%)¹.

Si on observe maintenant la hiérarchie qui se met en place lorsqu'on demande aux femmes la première activité qu'elles aimeraient pratiquer si elles avaient plus de temps libre, on remarque qu'elle porte la trace des activités déjà pratiquées, mais qu'elle ouvre aussi d'autres perspectives. Ainsi le spectacle, le cinéma est-il cité par 5,9% des femmes ouvrières, la lecture par 7,5%, le tricot, la cuisine par 9,8%, de même que faire des voyages 9,8%, faire du sport par 11,4%, se promener par 23,7%².

On constate en outre que 26,4% des ouvrières participent à des associations, alors qu'elles sont 48,5% chez les autres salariées en revanche, 35,8% des autres salariées participent aux activités souhaitées, et seulement 29,3% chez les ouvrières. De même, 12,6% des ouvrières (contre 11,8%) disent parfois ne savoir que faire mais 72,5% (contre 64,9%) se déclarent parfois trop fatiguées pour faire quoi que ce soit.

Cependant, tous ces éléments ayant trait au travail et à son impact sur la vie quotidienne restent épars, en raison de la méthode utilisée qui repose sur les croisements de réponses. On peut aussi chercher à donner un tableau synthétique de la situation des ouvrières. C'est le propos de cette troisième partie.

¹ Pour les autres salariées, bricoler, jardiner concerne 3,7% d'entre elles, voir des parents, des amis 9,7%, se reposer 2,6%, écouter de la musique à la radio 4,5%, se promener 9,7%, lire 23,4%, tricoter, cuisiner 22,3%. Aucune autre activité ne passe la barre des 5%.

² Pour les autres salariées, le spectacle, le cinéma est cité par 3% d'entre elles, la lecture 12,6%, le tricot 6%, faire des voyages 16%, du sport 15,6%, se promener 7,4%.

II.3. LES OUVRIERES ET LEURS CONTRAINTES

On a vu au long des pages précédentes les différences de situation entre ouvrières et non ouvrières. Ici on choisit de se limiter aux ouvrières et d'examiner dans cette population ce qui peut en rendre compte au mieux. Par recoupement successif, on est parvenu à la conclusion que le fait de subir, ou de ne pas subir de contraintes dans son travail, et de son fait, permettait de cliver la population étudiée de façon significative.

On choisit donc ici d'observer les ouvrières enquêtées en prenant comme donnée de lecture le fait qu'elles subissent une, deux, n contraintes¹ ou pas de contrainte du tout. A partir de ce critère, on balaye l'ensemble du questionnaire et une technique adaptée² permet d'y sélectionner les questions qui expliquent le mieux le critère choisi, c'est-à-dire le fait de subir aucune, une, deux, n contraintes. On parvient alors aux descriptifs qui vont suivre, dans lesquels on donne de façon synthétique les éléments les plus explicatifs de la population étudiée. Dans la suite du rapport, on revient sur les thèmes que ces descriptions touchent trop schématiquement.

► Les ouvrières sans contrainte

12,8% des ouvrières sont concernées, elles sont 18,1% chez les autres salariées à dire ne subir aucune des contraintes sélectionnées. Elles travaillent plus souvent dans des entreprises de moins de 10 salariés (34,8% contre 13,7% en moyenne)³, ou de moins de 50 personnes (24,5% contre 20,3%). Plus d'un tiers de celles qui ont fini leurs études entre 17 et 18 ans appartiennent à cette sous-population, elles ont plus souvent le BEPC (20,2% contre 7,2%), plus souvent trouvé leur premier emploi régulier entre 19 et 20 ans (21,3% contre 9,7%), travaillent moins de 40 heures (18,9% contre 11%) ou moins de 45 heures (18,3% contre 12,4%). Elles citent, comme avantage principal du travail actuel, sa bonne ambiance (33,3% contre 6,8%) et, comme défaut principal, les bas salaires (23,9% contre 9,5% pour l'ensemble des ouvrières). En cas de chômage prolongé, elles s'adresseraient plutôt à un organisme d'entraide (20% contre 6,2%). Dans cette sous-population, on relève une fraction plus importante que la moyenne d'habitantes de la Région Parisienne et de Paris (27,4% contre 18,6%). Leurs horaires de travail les gênent moins souvent (77,4% contre 67,3%). De même, elles ne rencontrent pas de conflit entre leur vie de travail et leur vie personnelle (77,4% contre 67,9%), et trouvent un arrangement avec leur employeur lorsqu'elles ont une démarche administrative à accomplir pendant leurs heures de travail (54,8% contre 34,2%). Plus fréquemment célibataires (29% contre 23%), pendant leur temps libre, elles lisent plus de quotidiens (33,9% contre 27,7%), écoutent plus de musique radiophonique (25% contre 5%), estiment que la santé constitue pour elles un problème grave (33% contre 24%), comme le cadre de vie (24,2% contre 15,9%). Elles soulignent l'absence de qualité intrinsèque de leur logement, mention néant pour 25% d'entre elles, contre 8,9% en moyenne, et insistent sur son manque de confort (21,4% contre 8,7%).

¹ On choisit ici de se limiter à une batterie de contraintes : pointages, cadences, travail de nuit, en équipe, le dimanche, non choix des dates de congés, sans les hiérarchiser. Pour appartenir à la classe "une contrainte", il suffit de subir l'une d'entre elles, quelle qu'elle soit.

² La méthode utilisée est exposée dans la présentation générale de l'enquête, volume I.

³ Tous les pourcentages donnés dans ce sous-chapitre, sauf exception mentionnée explicitement, opposent la catégorie ouvrière (1 contrainte, 2 contraintes etc...) aux réponses de la totalité des ouvrières.

Enfin, elles déclarent que la première raison qui fait hésiter une femme ou un couple à avoir un enfant, c'est son coût (21,9% contre 6,6%), et choisissent beaucoup plus souvent zéro comme nombre idéal d'enfant (27,3% contre 4,6%), alors que, réellement, elles sont plus souvent mères de trois enfants (19,6% contre 10,6% en moyenne). En outre, elles créditent leur conjoint de moins de 5 heures de travail domestique hebdomadaire et se créditent elles-mêmes de plus de 40 heures (20,8% contre 5%). Parmi les ouvrières, il s'agit donc d'une catégorie moins astreinte dans son travail, mais très contrainte par les charges familiales.

► Ouvrières subissant une contrainte et une contrainte seulement

Elles sont 50,7% de la population ouvrière totale. Elles peuvent choisir quotidiennement leurs horaires de travail (74% contre 10,4% en moyenne)¹, estiment bonnes leurs chances de trouver un travail équivalent si elles venaient à perdre le leur, (63,1% contre 13,5%), travaillent dans des entreprises de taille moyenne de 100 à 499 salariés (56,5% contre 31,9%), ne trouvent aucun défaut à leur travail actuel (60,5% contre 17,8%), pensent que leur travail ne fait peser aucun risque sur leur santé (57% contre 47,7%), ont trouvé leur premier emploi entre 15 et 16 ans (60% contre 28%) et sont détentrices du certificat d'études primaires (56,2% contre 36,9%).

En cas de chômage prolongé, elles s'adresseraient préférentiellement à des parents ou des amis (55,9% contre 37,1% chez les ouvrières en général), elles résident tout près de leur travail, moins de 11 minutes de trajet (57,1% contre 36,6%). Par contre, elles signalent des nuisances dans leur logement : poussières et bruits (56,6% contre 39,1%), des logements petits, 2 pièces (58,5% contre 13,5%), un habitat en Région Parisienne et à Paris (57,1% contre 18,8%) ou dans des agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants (60,9% contre 9,5%) avec beaucoup d'espaces verts (56,7% contre 18,6%).

Elles se lèvent tôt, entre 5 et 6 heures du matin (54,5% contre 34,2% chez les ouvrières en général), entre 6 et 7 heures (56,6% contre 39,1%). Elles se couchent quotidiennement entre 22 et 23 heures (57,1% contre 43,9%), le conjoint partage les tâches domestiques, entre 16 et 20 heures par semaine (63,3% contre 6,2%), elles ont deux enfants (61,5% contre 22,6%) et plus que pour d'autres, la famille² est un problème grave.

La dernière consultation du médecin³ remonte entre 3 et 6 mois (56,3% contre 21,3%), mais elles déclarent que la santé n'est pas pour elles un problème grave (58% contre 42,4%) ce qui n'empêche pas que, dans leur majorité, elles ont pris des médicaments, sans pour autant consulter dans les quatre semaines qui ont précédé l'enquête (65,1% contre 17,8%).

Enfin, elles lisent un quotidien au moins une fois par semaine (59,2% contre 21,3%) et dans leur majorité elles iraient plus souvent au cinéma et au spectacle si elles avaient plus de temps libre (65,1% contre 17,8%).

¹ Cf. note 3 p. 37.

² Dans la population totale ouvrière, 15,1% déclarent qu'il s'agit d'un problème grave, ici le pourcentage s'élève à 47,6%.

³ Spécialiste ou généraliste.

► Population ouvrière sous deux contraintes

29,2% de l'échantillon est concerné (contre 19,7% chez les salariées non ouvrières).

La sous population ouvrière ainsi désignée, se dit gênée par ses horaires de travail (40,8% contre 32,5% en moyenne). Elle se lève à 5 heures du matin, voire plus tôt (51,9% contre 11,2%) ou travaille et se lève à heures variables (60% contre 5,2%).

Lorsqu'une démarche administrative s'impose, ces femmes doivent prendre une demi-journée de congés payés (46,2% contre 8,1%) ou perdre une demi-journée de salaire (34,8% contre 23,2%).

Les principaux défauts du travail énoncés sont d'abord ses horaires (50% contre 6,6%), puis son caractère épuisant (39,6% contre 11%). L'avantage principal est le salaire (40% contre 10,4%). Elles ont plus souvent que la moyenne subi des accidents de travail (35,5% contre 12,8%). Une part importante de ces femmes travaille dans de grands établissements, 1000 salariés et plus (40,8% contre 10,1%), dans la région Centre-Est (42,1% contre 11,8%) et le Bassin Parisien Est (40,4% contre 9,7%).

Elles ont occupé leur premier emploi régulier avant 15 ans (38% contre 22,4%) et sont souvent sans diplôme (34,7% contre 29,8%). Couchées à 21 heures ou avant (38,2% contre 14,1%), elles se disent gênées par les horaires de travail de leur conjoint (39,4% contre 13,7%) et se prononcent en faveur de l'opinion selon laquelle les femmes ne devraient travailler que si un seul salaire ne suffit pas (36% contre 25,9%). En cas de chômage prolongé, leur préférence va vers les assistants sociaux (37,2% contre 16,1%).

Elles sont mères de famille nombreuses, quatre enfants (43,8% contre 6,6%) et pour elles, la famille est un problème grave dans leur vie privée (36,1% contre 14,9%). Elles consacrent leur temps libre à s'occuper de leur intérieur (45,5% contre 9,1%) et évaluent leur durée hebdomadaire de travail domestique entre 31 et 40 heures (35,6% contre 12,2% chez les ouvrières en général).

A propos du logement, elles se plaignent de la mauvaise qualité de ses matériaux (42,4% contre 6,8%), dénoncent son mauvais agencement (42,3% contre 5,4%) bien qu'il possède quatre pièces (33,3% contre 29,8%), voire six pièces (41,7% contre 5%).

Si ces femmes plus âgées, classe d'âge 50-64 ans (36,5% contre 17,6%) avaient plus de temps libre, elles le consacraient à la promenade (34,5% contre 17,4%). Pour leur âge, elles estiment que leur état de santé est peu satisfaisant (34,6% contre 16,8%) et elles citent la santé comme un problème grave dans leur vie privée (34,5% contre 24%).

Enfin, on peut compléter la description de cette sous-population en ajoutant que les cadences la concernent à 54,6%, la non participation aux activités souhaitées à 77,3%, le non choix des horaires à 69,5%, l'inadéquation de la formation au travail exercé à 62,4%, les consultations médicales doublées de prises de médicaments le mois précédant l'enquête à 44,7%, et en dernier lieu l'option en faveur de réformes progressives à 50,4%.

► Population ouvrière sous trois contraintes et plus

Cette situation concerne 5,3% des ouvrières, 1,9% d'entre elles ayant refusé de répondre aux questions sur ce thème. Il n'est donc pas possible de donner des chiffres sur des effectifs si faibles.

- ANNEXE DU CHAPITRE II -

- ▶ Taille de l'établissement et démarche administrative pendant le travail
 - . pour les ouvrières (tableau II.1.)
 - . pour les femmes salariées non ouvrières (tableau II.1.)

Tableau II.1 EN LIGNE QEB-NOMBRE DE PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT OU VOUS TRAVAILLEZ
EN COLONNE QE18-DEMARCHE ADMINISTRATIVE PENDANT LE TRAVAIL

Femmes ouvrières

EFFECTIFS % COLONNE	SANS		ARRANGEMENT	DEMI-JOUR.	PERD UNE D.		IMPOSSIBLE	AUTRE	ENSEMBLE
	PROBLEME	% LIGNE		C.PAYES	JOURNEE		SOLUTION		
MOINS DE 10	19		32	2	6		6	1	66
	21.84	28.79	19.16	5.13	5.36	9.09	14.63	2.86	13.72
			48.48	3.03			9.09	1.52	100.00
10 A 49	17		49	7	16		9	1	99
	19.54	17.17	29.34	17.95	14.29	16.16	21.95	2.86	20.58
			49.49	7.07			9.09	1.01	100.00
50 A 99	6		19	0	16		2	2	45
	6.90	13.33	11.38	0.0	14.29	35.56	4.88	5.71	9.36
			42.22	0.0			4.44	4.44	100.00
100 A 499	23		38	9	48		10	25	153
	25.44	15.03	22.75	23.08	42.86	31.37	24.39	71.43	31.81
			24.84	5.88			6.54	16.34	100.00
500 A 999	12		7	13	10		3	2	47
	13.79	25.53	4.19	33.33	8.93	21.28	7.32	5.71	9.77
			14.89	27.66			6.38	4.26	100.00
1000 ET PLUS	2		17	6	16		6	2	49
	2.30	4.08	10.18	15.38	14.29	32.65	14.63	5.71	10.19
			34.69	12.24			12.24	4.08	100.00
NE SAIT PAS	5		5	2	0		4	2	18
	5.75	27.78	2.99	5.13	0.0	0.0	9.76	5.71	3.74
			27.78	11.11			22.22	11.11	100.00
NON CONCERNE	3		0	0	0		1	0	4
	3.45	75.00	0.0	0.0	0.0	0.0	2.44	0.0	0.83
			0.0	0.0			25.00	0.0	100.00
ENSEMBLE	87		167	39	112		41	35	481
	100.00	18.09	100.00	100.00	100.00	23.28	100.00	100.00	100.00
			34.72	8.11			6.52	7.28	100.00

Tableau II.1. EN LIGNE QEB-NOMBRE DE PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT OU VOUS TRAVAILLEZ
EN COLONNE QE18-DEMARCHE ADMINISTRATIVE PENDANT LE TRAVAIL

Autres femmes salariées

EFFECTIFS % COLONNE	SANS		ARRANGEMENT	DEMI-JOUR.	PERD UNE D.		IMPOSSIBLE	AUTRE	ENSEMBLE
	PROBLEME	% LIGNE		C.PAYES	JOURNEE		SOLUTION		
MOINS DE 10	128		86	0	10		23	13	260
	40.76	49.23	30.07	0.0	31.25	3.85	26.44	39.39	32.95
			33.08	0.0			8.85	5.00	100.00
10 A 49	68		83	9	5		25	8	198
	21.66	34.34	29.02	24.32	15.63	2.53	28.74	24.24	25.10
			41.92	4.55			12.63	4.04	100.00
50 A 99	24		24	2	4		11	4	69
	7.64	34.78	8.39	5.41	12.50	5.80	12.64	12.12	8.75
			34.78	2.90			15.94	5.80	100.00
100 A 499	35		37	14	7		11	3	107
	11.15	32.71	12.94	37.84	21.88	6.54	12.64	9.09	13.56
			34.58	13.08			10.28	2.80	100.00
500 A 999	17		21	6	0		4	2	50
	5.41	34.00	7.34	16.22	0.0	0.0	4.60	6.06	6.34
			42.00	12.00			8.00	4.00	100.00
1000 ET PLUS	24		28	5	1		7	0	65
	7.64	36.92	9.79	13.51	3.13	1.54	8.05	0.0	8.24
			43.08	7.69			10.77	0.0	100.00
NE SAIT PAS	12		7	1	5		4	2	31
	3.82	38.71	2.45	2.70	15.63	16.13	4.60	6.06	3.93
			22.56	3.23			12.90	6.45	100.00
NON CONCERNE	6		0	0	0		2	1	9
	1.91	66.67	0.0	0.0	0.0	0.0	2.30	3.03	1.14
			0.0	0.0			22.22	11.11	100.00
ENSEMBLE	314		286	37	32		87	33	789
	100.00	39.80	100.00	100.00	100.00	4.06	100.00	100.00	100.00
			36.25	4.69			11.03	4.18	100.00

C H A P I T R E I I I

LOGEMENT

C H A P I T R E I I I

LOGEMENT

Après avoir étudié la population enquêtée sous l'angle de son travail et de l'organisation de son temps, comme sous ce qui la décrit le mieux en fonction de ses contraintes de travail, on s'attache ici à ses conditions de logement, de confort et d'environnement. En effet, parmi les éléments d'information qui rendent compte de la vie des ouvrières sous contrainte, on a vu apparaître le logement, abordé d'ailleurs le plus souvent par ses aspects négatifs : petitesse, nuisances... Ce caractère négatif des mentions se prête à l'attention dans la mesure où le logement est l'unité de base dans laquelle les ouvrières récupèrent des fatigues quotidiennes de la journée travaillée¹. En tant que dimension des conditions de vie, il importe donc de s'y intéresser.

Dès la présentation socio-administrative de la population enquêtée se remarquait une moindre présence des ouvrières en ville au bénéfice d'un habitat plus fréquent en banlieue et périphérie de ville. Ici le type d'habitat, le statut du logement et de ses occupants, son ancienneté, son coût et la place qu'il tient dans les charges des enquêtées, son confort, son environnement, et les appréciations qui sont portées sur ces thèmes s'ajoutent à la description. Comme précédemment, elle sera conduite par comparaison entre la situation des ouvrières et celle des autres salariées.

III.1. ZONE D'HABITATION, TYPE DE LOGEMENT ET STATUT D'OCCUPATION

L'observation du type d'habitat par zone amène plusieurs remarques (*tableaux III.1.1. et III.1.2.*).

Chez les ouvrières, l'habitat pavillonnaire est plus accentué que chez les autres salariées (5 points d'écart), de même que l'habitat dans le secteur collectif HLM-ILN (12 points d'écart). Par zone d'habitation, l'attraction pavillonnaire persiste, exception faite quoique faible, pour les ouvrières résidentes des banlieues et périphéries. Mais si l'habitat en HLM-ILN est important en banlieue tout en restant minoritaire par rapport au pavillon, (un tiers pour les salariées autres que les ouvrières, contre 40,1% en pavillon), il prend le pas sur le pavillon chez les ouvrières (pavillon 38,2%, HLM 48%).

¹ On sait par ailleurs que la population ouvrière est la catégorie la plus concernée par le logement, celle qui y passe le plus de temps - Cf. *L'ouvrier Français - L'espace ouvrier* - M. VERRET, A. COLIN - Paris 1979.

Tableau III.1.1. EN LIGNE QN3-ZONE OU SE TROUVE L'HABITATION
EN COLONNE R067 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	ACCEDANT	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	AUTRE	ENSEMBLE
% COLONNE					
% LIGNE					
VILLE	13 17,57	21 23,08	166 54,25	4 28,57	204 42,06
	6,37	10,29	81,37	1,96	100,00
PERIPHERIE BANLIEUE	26 35,14	35 38,46	106 34,64	6 42,86	173 35,67
	15,03	20,23	61,27	3,47	100,00
VILLAGE BOURG	24 32,43	25 27,47	23 7,52	3 21,43	75 15,46
	32,00	33,33	30,67	4,00	100,00
HABITAT DISPERSE	11 14,86	10 10,99	11 3,59	1 7,14	33 6,80
	33,33	30,30	33,33	3,03	100,00
ENSEMBLE	74 100,00	91 100,00	306 100,00	14 100,00	485 100,00
	15,26	18,76	63,09	2,89	100,00

Tableau III.1.1. EN LIGNE QN3-ZONE OU SE TROUVE L'HABITATION
EN COLONNE R067 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	ACCEDANT	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	AUTRE	ENSEMBLE
% COLONNE					
% LIGNE					
VILLE	34 25,76	55 33,95	300 67,72	32 42,67	421 51,85
	8,08	13,06	71,26	7,60	100,00
PERIPHERIE BANLIEUE	42 31,82	39 24,07	104 23,48	12 16,00	197 24,26
	21,32	19,80	52,79	6,09	100,00
VILLAGE BOURG	39 29,55	54 33,33	26 5,87	25 33,33	144 17,73
	27,08	37,50	18,06	17,36	100,00
HABITAT DISPERSE	17 12,88	14 8,64	13 2,93	6 8,00	50 6,16
	34,00	28,00	26,00	12,00	100,00
ENSEMBLE	132 100,00	162 100,00	443 100,00	75 100,00	812 100,00
	16,26	19,95	54,56	9,24	100,00

Tableau III.1.2. EN LIGNE EN COLONNE QN1 - TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ PAR L'ENQUETÉE R067 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	ACCEDANT	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	AUTRE	ENSEMBLE
% COLONNE					
% LIGNE					
PAVILLON	67 90.54	77 84.62	64 20.92	8 57.14	216 44.54
	31.02	35.65	29.63	3.70	100.00
MLM - ILN	2 2.70	2 2.20	144 47.06	2 14.29	150 30.93
	1.33	1.33	96.00	1.33	100.00
AUTRE IMMEUBLE	5 6.76	11 12.09	94 30.72	4 28.57	114 23.51
	4.59	9.65	82.46	3.51	100.00
AUTRE	0 0.0	1 1.10	4 1.31	0 0.0	5 1.03
	0.0	20.00	80.00	0.0	100.00
ENSEMBLE	74 100.00	91 100.00	306 100.00	14 100.00	485 100.00
	15.26	18.76	63.09	2.89	100.00

Tableau III.1.2. EN LIGNE EN COLONNE QN1 - TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ PAR L'ENQUETÉE R067 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	ACCEDANT	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	AUTRE	ENSEMBLE
% COLONNE					
% LIGNE					
PAVILLON	111 82.84	116 70.73	62 14.00	35 46.67	324 39.71
	34.26	35.80	19.14	10.80	100.00
MLM - ILN	0 0.0	2 1.22	141 31.83	10 13.33	153 18.75
	0.0	1.31	92.16	6.54	100.00
AUTRE IMMEUBLE	23 17.16	44 26.83	233 52.60	25 33.33	325 39.83
	7.08	13.54	71.69	7.69	100.00
AUTRE	0 0.0	2 1.22	7 1.58	5 6.67	14 1.72
	0.0	14.29	50.00	35.71	100.00
ENSEMBLE	134 100.00	164 100.00	443 100.00	75 100.00	816 100.00
	16.42	20.10	54.29	9.19	100.00

On remarque que les ouvrières accèdent un peu moins souvent à la propriété, et sont un peu moins propriétaires (un point d'écart). Néanmoins près de 35% des femmes ouvrières sont propriétaires de leur logement (propriétaires + accédantes). Cependant 63,1% des ouvrières restent locataire contre 54,6% chez les autres salariées.

Par zone d'habitation, les ouvrières propriétaires (auxquelles on agrège les accédantes) sont majoritaires en milieu rural (65,3% en village-bourg, 63,6% en habitat dispersé), comme les autres salariées. Elles sont, plus locataires en banlieue et en ville, (10 points de plus) que les autres salariées.

Si enfin, on observe le type de logement en fonction du statut d'occupation (tableau III.1.2.) on note sans surprise que le taux de propriété en logement social est dérisoire, malgré les incitations officielles, et ce pour les ouvrières comme pour les autres salariées. On observe aussi que l'attirance pour le pavillon est telle chez les ouvrières que 29,6% d'entre elles y sont locataires (contre 19,1% des autres salariées¹).

III.2. ANCIENNETE DE L'HABITAT (tableau III.2.1.)

En ville, on note que près de 30% des ouvrières sont logées dans des bâtiments construits entre 1915 et 1948. En banlieue-périphérie, une fraction analogue habite des logements plus récents (1949-1967).

Quand on observe corrélativement l'habitat des autres salariées, il apparaît qu'il est, dans l'ensemble, plus récent : 25,6% en ville habitent des logements d'après 1968 (19,7% chez les ouvrières) 42,1% en banlieue sont dans le même cas (27,3% chez les ouvrières), ainsi que 39,6% (contre 28,4%) en village-bourg et 52,2% en habitat dispersé (contre 42,4%). Ce phénomène touche évidemment tous les types d'habitat (tableau III.2.2.).

Les ouvrières sont moins souvent logées en pavillons récents (27,4% contre 40,1% pour les pavillons construits après 1968). En HLM, la remarque se confirme, on relève 32% des ouvrières en logements 1968 contre 44,7% des salariées autres, et elle reste exacte dans les autres immeubles. Par contre, les ouvrières sont proportionnellement plus nombreuses dans la catégorie 1915-1948 en "autre immeuble" et 1949-1961 en HLM-ILN.

¹ La catégorie "autre" recense les logements de fonction, dans lesquels on ne trouve guère d'ouvrières.

Tableau III.2.1 EN LIGNE QN3-ZONE OU SE TROUVE L'HABITATION
EN COLONNE QD1-ANNEE ACHÉVEMENT CONSTRUCTION DU LOGEMENT

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	1914 ET		1915 - 1948		1949 - 1961		1962 - 1967		1968 ET		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	AVANT						APRES		
VILLE	36	40.45	57	64.77	41	39.42	29	36.71	40	32.79	203
		17.73		28.08		20.20		14.29		19.70	42.12
PERIPHERIE BANLIEUE	11	12.36	24	27.27	51	49.04	39	49.37	47	38.52	172
		6.40		13.95		29.65		22.67		27.33	35.68
VILLAGE BOURG	27	30.34	5	5.68	12	11.54	9	11.39	21	17.21	74
		36.49		6.76		16.22		12.16		28.38	15.35
HABITAT DISPERSE	15	16.85	2	2.27	0	0.0	2	2.53	14	11.48	33
		45.45		6.06		0.0		6.06		42.42	6.85
ENSEMBLE	89	100.00	88	100.00	104	100.00	79	100.00	122	100.00	482
		18.46		18.26		21.58		16.39		25.31	100.00

Tableau III.2.1. EN LIGNE QN3-ZONE OU SE TROUVE L'HABITATION
EN COLONNE QD1-ANNEE ACHÉVEMENT CONSTRUCTION DU LOGEMENT

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	1914 ET		1915 - 1948		1949 - 1961		1962 - 1967		1968 ET		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	AVANT						APRES		
VILLE	90	59.21	92	62.59	63	55.75	63	57.80	106	40.30	414
		21.74		22.22		15.22		15.22		25.60	52.81
PERIPHERIE BANLIEUE	17	11.18	28	19.05	32	28.32	33	30.28	80	30.42	190
		8.95		14.74		16.84		17.37		42.11	24.23
VILLAGE BOURG	33	21.71	24	16.33	14	12.39	10	9.17	53	20.15	134
		24.63		17.91		10.45		7.46		39.55	17.09
HABITAT DISPERSE	12	7.89	3	2.04	4	3.54	3	2.75	24	9.13	46
		26.09		6.52		8.70		6.52		52.17	5.87
ENSEMBLE	152	100.00	147	100.00	113	100.00	109	100.00	263	100.00	784
		19.39		18.75		14.41		13.90		33.55	100.00

Tableau III.2.2. EN LIGNE QN1-TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ PAR L'ENQUETÉE
EN COLONNE QD1-ANNÉE ACHÈVEMENT CONSTRUCTION DU LOGEMENT

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	1914 ET		1915 - 1948	1949 - 1961	1962 - 1967	1968 ET		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE				AVANT	APRES	
PAVILLON	61	68,54	36	33	26	59	215	
	28,37		40,91	31,73	32,91	48,36	44,61	
			16,74	15,35	12,09	27,44	100,00	
HLM - ILN	2	2,25	13	46	41	48	150	
	1,33		14,77	44,23	51,90	39,34	31,12	
			8,67	30,67	27,33	32,00	100,00	
AUTRE IMMEUBLE	25	28,09	39	24	10	15	113	
	22,12		44,32	23,08	12,66	12,30	23,44	
			34,51	21,24	8,85	13,27	100,00	
AUTRE	1	1,12	0	1	2	0	4	
	25,00		0,0	0,96	2,53	0,0	0,83	
			0,0	25,00	50,00	0,0	100,00	
ENSEMBLE	89	100,00	88	104	79	122	492	
	18,46		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
			18,26	21,58	16,39	25,31	100,00	

Tableau III.2.2. EN LIGNE QN1-TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ PAR L'ENQUETÉE
EN COLONNE QD1-ANNÉE ACHÈVEMENT CONSTRUCTION DU LOGEMENT

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	1914 ET		1915 - 1948	1949 - 1961	1962 - 1967	1968 ET		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE				AVANT	APRES	
PAVILLON	59	38,92	56	39	28	122	304	
	19,41		37,84	33,91	25,69	46,21	38,58	
			18,42	12,83	9,21	40,13	100,00	
HLM - ILN	3	1,97	6	35	39	67	150	
	2,00		4,05	30,43	35,78	25,38	19,04	
			4,00	23,33	26,00	44,67	100,00	
AUTRE IMMEUBLE	81	53,29	85	41	40	73	320	
	25,31		57,43	35,65	36,70	27,65	40,61	
			26,56	12,81	12,50	22,81	100,00	
AUTRE	9	5,92	1	0	2	2	14	
	64,29		0,68	0,0	1,83	0,76	1,78	
			7,14	0,0	14,29	14,29	100,00	
ENSEMBLE	152	100,00	148	115	109	264	788	
	19,29		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
			18,78	14,59	13,83	33,50	100,00	

III.3. CONFORT INTERIEUR

Dans une batterie exhaustive d'éléments de confort et d'équipement, on choisit onze de ces éléments dont des analyses menées par ailleurs nous permettent de dire que le cumul d'utilisation est discriminant. Il s'agit de l'eau chaude, d'un wc intérieur au logement, de la présence d'une douche ou d'une baignoire, du chauffage central, du téléphone, du réfrigérateur, d'une machine à laver la vaisselle, d'un téléviseur couleur, d'un piano, de plus d'une voiture et d'une résidence secondaire. On observe comment se distribue l'échantillon selon qu'il possède un ou plusieurs de ces éléments.

On remarque alors, *tableau III.3.1.* que deux fois plus d'ouvrières que d'autres salariées sont démunies (de zéro à quatre éléments), et que de façon générale elles disposent d'un confort moindre. Ceci est d'autant plus frappant qu'on a vu le pourcentage d'ouvrières en immeubles sociaux dont on sait qu'ils sont dotés dès la construction du confort (eau chaude, chauffage, douche ou baignoire, WC intérieur, soit 4 éléments au moins).

- TABLEAU III.3.1. -

INDICATEUR DE CONFORT POUR LES OUVRIERES ET LES AUTRES SALARIÉES

(en %)

	Femmes ouvrières		Autres salariées	
Zéro à quatre	22	(107) ¹	10,9	(89)
Cinq	22	(107)	18,6	(152)
Six	26,8	(129)	24,3	(198)
Sept	19,8	(96)	22,1	(180)
Plus de sept	9,5	(46)	24,1	(197)
ENSEMBLE	100	(485)	100	(816)

III.4. CÔÛT DU LOGEMENT

Les dépenses liées au logement paraissent plus lourdes aux ouvrières. 45% d'entre elles, pour 38,5% des non ouvrières, déclarent cette charge lourde et très lourde.

Ce sont les locataires qui sont les plus sensibles au poids de cette dépense. 51,8% chez les ouvrières la disent lourde ou très lourde (46,6% chez les autres salariées). Cependant, les ouvrières accédantes déclarent moins que les autres (37,8% contre 44%) qu'il s'agit d'une lourde charge, contrairement aux propriétaires, chez lesquelles 35,6% des ouvrières trouvent la charge lourde, pour 24,2% chez les non ouvrières.

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

III.5. OPINION SUR LE CADRE DE VIE

Des rapports et travaux¹ antérieurs ont montré que dans l'ensemble, les enquêtés ont tendance à donner des avis favorables, on ne s'étonnera donc pas de l'importante fraction d'enquêtées se déclarant satisfaites de leur cadre de vie quotidien lorsque le questionnaire interroge "Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous très satisfait, satisfait, peu satisfait, pas satisfait du tout". On se limite ici à partager les opinions en satisfait/non satisfait, et on observe essentiellement le niveau des différences repérables.

On constate (tableau III.5.1.) que 72,8% des ouvrières sont satisfaites. Mais on note aussi que ce pourcentage s'élève à 80,5% chez les autres salariées. Pour les unes, comme pour les autres, le niveau de satisfaction est plus élevé lorsqu'on sort des villes et de leur banlieue, mais, même dans ce cas, les ouvrières restent moins satisfaites (84% en village-bourg contre 90,3% chez les autres salariées ; 90,9% en habitat dispersé contre 98% chez les autres salariées). C'est en ville que la différence de niveau de satisfaction est la plus forte (plus de onze points d'écart), et en banlieue qu'elle est la plus proche (deux points d'écart) quoique, là encore, les ouvrières soient moins satisfaites.

La même question observée en fonction du type de logement permet de confirmer la plus grande insatisfaction des ouvrières. Ainsi c'est en HLM qu'une moindre satisfaction est la plus nette (tableau III.5.2.). Elle s'élève pourtant à 60,7% chez les ouvrières même si elle monte à 66% chez les autres salariées). En outre, même le pavillon laisse percer des différences : 92,6% des non ouvrières sont satisfaites, contre 84,7% des ouvrières. C'est pourtant dans les immeubles sans caractéristique particulière que la différence de degré de satisfaction est la plus marquée : 64,9% chez les ouvrières, 75,5% chez les autres salariées.

¹

- *Refus et Approbations Systématiques dans les Enquêtes par Sondage* - N. TABARD - *Consommation* n°4, 1975 - Dunod - Paris.
- *Situation et Perception en Matière de Logement et de Santé* - H. CASTRO et alii - CREDOC, Juillet 1978.
- *Problèmes de Méthode et d'Interprétation dans les Enquêtes Subjectives Répétitives* - Recherche financée par la DGRST - Y. HOUZEL, L. LEBART, P. REYNAUD, CREDOC, Juillet 1980.
- *Perception et Méthodes d'Approche de la Notion de Qualité de la Vie* - Recherche financée par le CORDES - H. CASTRO, J.P. FENELON, Y. HOUZEL, CREDOC - Décembre 1980.

Tableau III.5.1. EN LIGNE QN3-ZONE OU SE TROUVE L'HABITATION
EN COLONNE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	SATISFAIT	N.SATISFAIT	ENSEMBLE
% COLONNE	% LIGNE		
VILLE	135 38,24	69 52,27	204 42,06
	66,18	33,82	100,00
PERIPHERIE BANLIEUE	125 35,41	48 36,36	173 35,67
	72,25	27,75	100,00
VILLAGE BOURG	63 17,85	12 9,09	75 15,46
	84,00	16,00	100,00
HABITAT DISPERSE	30 8,50	3 2,27	33 6,80
	90,91	9,09	100,00
ENSEMBLE	353 100,00	132 100,00	485 100,00
	72,78	27,22	100,00

Tableau III.5.1. EN LIGNE QN3-ZONE OU SE TROUVE L'HABITATION
EN COLONNE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	SATISFAIT	N.SATISFAIT	ENSEMBLE
% COLONNE	% LIGNE		
VILLE	326 50,00	93 58,86	419 51,73
	77,80	22,20	100,00
PERIPHERIE BANLIEUE	147 22,55	50 31,65	197 24,32
	74,62	25,38	100,00
VILLAGE BOURG	130 19,94	14 8,86	144 17,78
	90,28	9,72	100,00
HABITAT DISPERSE	49 7,52	1 0,63	50 6,17
	98,00	2,00	100,00
ENSEMBLE	652 100,00	158 100,00	810 100,00
	80,49	19,51	100,00

Tableau III.5.2. EN LIGNE EN COLONNE QN1-TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ PAR L'ENQUETÉE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	SATISFAIT	N.SATISFAIT	ENSEMBLE
% COLONNE			
% LIGNE			
PAVILLON	183 51.84	33 25.00	216 44.54
	84.72	15.28	100.00
HLM - ILN	91 25.78	59 44.70	150 30.93
	60.67	39.33	100.00
AUTRE IMMEUBLE	74 20.96	40 30.30	114 23.51
	64.91	35.09	100.00
AUTRE	5 1.42	0 0.0	5 1.03
	100.00	0.0	100.00
ENSEMBLE	353 100.00	132 100.00	485 100.00
	72.78	27.22	100.00

Tableau III.5.2. EN LIGNE EN COLONNE QN1-TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ PAR L'ENQUETÉE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	SATISFAIT	N.SATISFAIT	ENSEMBLE
% COLONNE			
% LIGNE			
PAVILLON	300 45.73	24 15.19	324 39.80
	92.59	7.41	100.00
HLM - ILN	101 15.40	52 32.91	153 18.80
	66.01	33.99	100.00
AUTRE IMMEUBLE	244 37.20	79 50.00	323 39.68
	75.54	24.46	100.00
AUTRE	11 1.68	3 1.90	14 1.72
	78.57	21.43	100.00
ENSEMBLE	656 100.00	158 100.00	814 100.00
	80.59	19.41	100.00

Simultanément on a cherché si il y avait des différences de comportement selon les catégories d'ouvrières (tableau III.5.3.). Les variations sont très faibles, de l'ouvrière qualifiée à celle qui est manoeuvre. La faiblesse de l'effectif des femmes contremaîtres ne permet pas de dire si les différences dans les réponses sont significatives¹.

Tableau III.5.3. EN LIGNE EN COLONNE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN CSP OUVRIERE

EFFECTIFS	SATISFAIT	N.SATISFAIT	ENSEMBLE
% COLONNE			
% LIGNE			
CONTREMAITRES	6	0	6
	1.70	0.0	1.24
	100.00	0.0	100.00
OUVRIERES QUALIFIEES	77	30	107
	21.81	22.73	22.06
	71.96	28.04	100.00
OUVRIERE SPECIAL.	224	87	311
	63.46	65.91	64.12
	72.03	27.97	100.00
MANOEUVRES	37	12	49
	10.48	9.09	10.10
	75.51	24.49	100.00
ACTIVES NON SALARIEES	0	0	0
	0.0	0.0	0.0
	0.0	0.0	100.00
ACTIVES AUTRES SALARIEES	9	3	12
	2.55	2.27	2.47
	75.00	25.00	100.00
ENSEMBLE	353	132	485
	100.00	100.00	100.00
	72.78	27.22	100.00

¹ On donne en annexe de ce chapitre quelques tableaux ayant trait aux mêmes questions portant sur les réponses des ouvrières classées par CSP.

Enfin, on a étudié ce taux de satisfaction en fonction de l'ancienneté de l'habitat (tableau III.5.4.).

On remarque de nouveau que quelle que soit l'ancienneté, les ouvrières sont moins satisfaites. Cette insatisfaction est plus marquée pour les logements construits entre 1915 et 1948, mais elle est peu différente dans les logements 1949-1961.

Tableau III.5.4. EN LIGNE Q01-ANNEE ACHÈVEMENT CONSTRUCTION DU LOGEMENT
EN COLONNE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	SATISFAIT		N. SATISFAIT		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
1914 ET AVANT	65	18.52	24	18.32	89
	73,03		26,97		100,00
1915 - 1948	58	16.52	30	22.90	88
	65,91		34,09		100,00
1949 - 1961	69	19.66	35	26.72	104
	66,35		33,65		100,00
1962 - 1967	60	17.09	19	14.50	79
	75,95		24,05		100,00
1968 ET APRES	99	28.21	23	17.56	122
	81,15		18,85		100,00
ENSEMBLE	351	100.00	131	100.00	482
	72,82		27,18		100,00

Tableau III.5.4. EN LIGNE Q01-ANNEE ACHÈVEMENT CONSTRUCTION DU LOGEMENT
EN COLONNE R100 - OPINION SUR LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	SATISFAIT		N. SATISFAIT		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
1914 ET AVANT	126	19.97	25	16.13	151
	83,44		16,56		100,00
1915 - 1948	113	17.91	35	22.58	148
	76,35		23,65		100,00
1949 - 1961	91	14.42	24	15.48	115
	79,13		20,87		100,00
1962 - 1967	85	13.47	24	15.48	109
	77,98		22,02		100,00
1968 ET APRES	216	34.23	47	30.32	263
	82,13		17,87		100,00
ENSEMBLE	631	100.00	155	100.00	786
	80,28		19,72		100,00

III.6. HABITAT ET PROBLEMES DE SOCIETE

A ces questions s'ajoute dans l'enquête la reprise d'une question OSCE¹ sur les nuisances sociales de l'environnement². Les résultats de l'enquête OSCE concernant le degré de gravité de chaque nuisance sociale sont les suivants (tableau III.6.1.).

- TABLEAU III.6.1. -

NUISANCES SOCIALES (en %)

(Résultats de l'Enquête OSCE 1977)

	Cambriolage		Agressions		Vandalisme		Circulation	
	Grave	Pas grave	Grave	Pas grave	Grave	Pas grave	Grave	Pas grave
Centre ville	61,6	37,8	56,0	43,0	57,6	41,7	50,4	48,8
Banlieue	53,6	45,8	43,0	56,4	48,0	51,6	42,2	57,7
Bourg	38,3	61,6	27,4	72,4	29,5	70,3	25,8	74,0
Hameau	41,7	57,8	32,8	66,7	29,4	69,3	18,6	80,4

On remarquait déjà que ces problèmes étaient d'autant moins importants que les enquêtés s'éloignaient des centres urbains. Le phénomène persiste.

¹ OSCE (Office Statistique des Communautés Européennes) - Luxembourg

² D 23 - Des problèmes plus ou moins graves peuvent se poser à propos de la sécurité dans le voisinage. Aidez-vous de cette liste pour répondre.

Est-ce que :

(Citez un à un)

Le cambriolage
 La sécurité individuelle
 face aux agressions
 Le vandalisme
 La circulation

C O D I F I C A T I O N				
Est un grave problème	Pose un problème	N'est pas un grave problème	Ne pose aucun problème	N.S.P.
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

- TABLEAU III.6.2. -

OPINION DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES EN MATIERE
DE NUISANCES SOCIALES SELON LA ZONE D'HABITATION

(en %)

	Cambriolage		Agressions		Vandalisme		Circulation	
	Grave		Grave		Grave		Grave	
	Ouvrières	Autres	Ouvrières	Autres	Ouvrières	Autres	Ouvrières	Autres
Centre ville	75	64,4	73,1	66,4	62,8	64	49,4	60,2
Périphérie banlieue	66,1	63,6	75	74	75,8	74	54,8	61,4
Village bourg	46,2	64,6	49	62,5	49,1	57,3	43,4	39,6
Habitat dispersé	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

Cependant, on relève une nette aggravation des opinions en matière de sécurité entre 1977 et 1980¹, tant pour les ouvrières que pour les autres femmes salariées. On peut ajouter que si la circulation préoccupe les enquêtées, elle touche les autres femmes salariées plus nettement que les ouvrières, et ce, à l'inverse des autres maux. Une exception : les autres salariées en ville dénoncent le vandalisme un peu plus souvent.

La même question examinée selon les réponses des ouvrières et des autres salariées en fonction de leur type de logement témoigne de ce que les ouvrières sont moins préoccupées que les autres salariées lorsqu'elles habitent en pavillon (tableau III.6.3.). La circulation constitue une exception encore que la différence soit légère. En logement social, les ouvrières sont plus concernées, et spécialement par le vandalisme. Enfin, l'habitat en immeuble sans autre caractéristique diminue les craintes des ouvrières, en matière de vandalisme, comme de circulation, et les accroît, en matière de cambriolage et d'agressions. Les autres salariées émettent le même taux d'inquiétude latente.

¹ La question ne concerne que l'enquête 1977 et l'enquête 1980.

- TABLEAU III.6.3. -

OPINIONS DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES EN MATIÈRE
DE NUISANCES SOCIALES SELON LE LOGEMENT

(en %)

	Risque grave		Risque grave		Risque grave	
	Pavillon		HLM-ILN		Autres immeubles	
	Ouvrières	Autres	Ouvrières	Autres	Ouvrières	Autres
Cambrilage	66,7	71,2	71,4	66	73,8	63,6
Agressions	58,6	65,7	77,7	76,6	72,6	63,6
Vandalisme	56,2	63,1	81,3	74,5	52,4	61,8
Circulation	49,4	48,6	52,7	46,8	45,2	61,8

Ces problèmes de sécurité évoqués, on souhaitait aussi connaître l'appréciation des enquêtées sur des phénomènes plus positifs et elles ont été interrogées sur leur opinion en matière de préservation de l'environnement. Cela leur paraissait-il important, et à quel degré ?¹

On constate qu'en ville, les ouvrières valorisent moins cette attitude. Elles la donnent comme très importante pour 43,6% d'entre elles, contre 53,7% à opter pour la même position chez les non ouvrières.

En revanche, les ouvrières sont plus concernées par ce thème en banlieue et périphérie des villes (35,5% contre 22,8%). Il serait intéressant de se demander ultérieurement s'il s'agit de l'émergence d'une certaine prise de conscience, d'autant que par type de logement, en pavillon comme en HLM, les ouvrières sont celles qui attachent le plus d'importance² à la préservation de leur environnement³, encore qu'il faille le nuancer par l'inversion de l'attitude dans l'habitat "autres immeubles"⁴.

¹ Ce sujet est abordé pour toute la population dans le Volume V "Environnement et Cadre de Vie", C. DUFLOS - CREDOC - Septembre 1981.

² Le phénomène est identique pour la modalité "importante".

³ Préserver l'environnement est une chose très importante :

en pavillon	ouvrières 44,4%	en HLM	ouvrières 31,3%
	non ouvrières 41%		non ouvrières 16,7%

⁴ Préserver l'environnement est une chose très importante :

en autres immeubles	ouvrières 23,2%
	non ouvrières 41,1%

C H A P I T R E I V

TRAVAIL ET SANTÉ

C H A P I T R E I V

TRAVAIL ET SANTÉ

Le thème santé étudié en relation avec le thème travail suffirait à fournir le propos d'un travail spécifique. Mais tel n'était pas l'objet de notre convention avec le Ministère, aussi ce thème est-il traité exclusivement sous l'angle des conditions de vie des ouvrières, appréhendées en fonction du cadre de travail.

IV.1. LE TRAVAIL ET SES RISQUES SUR LA SANTE

Lorsqu'on demande aux salariées si, selon elles, leur travail présente des risques pour la santé, on note que 52,3% des ouvrières pensent que leur travail est risqué et parmi elles, près d'un tiers (31,7%) déclarent courir beaucoup de risques. Pour les autres salariées cette éventualité est moins perçue (37,8%), et de nouveau un tiers d'entre elles pensent courir beaucoup de risques.

Le travail fait peser de sérieux risques sur la santé pour 20,5% des ouvrières des industries agricoles et alimentaires, 21,1% des ouvrières de l'industrie pharmaceutique, 29,4% dans la branche chimie, verre, pétrole et 66,7% dans la sidérurgie.

Chez les autres salariées, 11,5% déclarent leur travail risqué, elles sont 13,5% dans les services domestiques, 15,1% dans la branche enseignement-recherche, 23,5% dans les télécommunications et 25% dans les services de santé.

Par ailleurs, la mention "beaucoup de risques" diminue avec la taille de l'établissement 19,2% des ouvrières pour des établissements de 500 à 999 personnes, 21,4% pour des établissements de 100 à 499 personnes et 22,2% pour des établissements de 50 à 99 individus. Pour les autres salariées le phénomène varie en sens plutôt inverse : 15,7% entre 50 et 99 personnes, 14% entre 100 et 499 personnes, 21,5% au-dessus de 1000 personnes.

En revanche, les femmes qui déclarent leur travail sans risque sont moins nombreuses chez les ouvrières que chez les autres femmes salariées (tableau IV.1.1.) et le danger paraît moins important dans les entreprises de moins de 10 salariés.

En dehors des entreprises les plus petites, il se dégage donc que 4 salariées, voire près de 5 sur 10 vivent au travail avec l'idée qu'elles sont soumises au danger, et ce sentiment habite plus les ouvrières que les non ouvrières. Cependant, on tient à rappeler qu'il s'agit d'une appréciation subjective que l'enquêteur n'avait pas mission de faire justifier. Il est plus habituel de s'intéresser au pourcentage de salariées ayant subi des accidents de travail, ou de trajet, ou de ceux victimes de maladie professionnelle. On les donne donc ci-après. De même on indique la proportion d'enquêtées ayant fait l'objet d'arrêts de travail.

- TABLEAU IV.1.1. -

POUR LES OUVRIERES ET LES AUTRES SALARIÉES, PAR TAILLE D'ENTREPRISE,
PROPORTION DE FEMMES DECLARANT QUE LEUR TRAVAIL NE FAIT PESER
AUCUN RISQUE SUR LEUR SANTE

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Moins de 10 personnes	66,7 (66)	69,9 (269) ¹
10 à 49 personnes	42,4 (99)	59,9 (197)
50 à 99 personnes	44,4 (45)	60 (70)
100 à 499 personnes	45,5 (154)	58,7 (109)
500 à 999 personnes	40,4 (47)	60 (50)
1000 personnes et plus	42,9 (49)	52,3 (65)
Ne sait pas	72,2 (18)	48,4 (31)
Non concerné	(NS) ² (4)	(NS) (11)
ENSEMBLE	47,9 (482)	62,2 (802)

¹ Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs à partir desquels les pourcentages ont été calculés.

² NS = non significatif.

On note à cet effet que 12,9% des ouvrières disent avoir été victimes d'un accident du travail, la même déclaration est faite par 5,7% des non ouvrières. 12% des ouvrières et 9,3% des non ouvrières se font l'écho d'un accident de trajet, 3,9% des ouvrières et 3,6% des non ouvrières déclarent souffrir ou avoir souffert d'une maladie grave due à leur activité¹.

Enfin, 15,4% des non ouvrières, contre 20,5% des ouvrières ont dû interrompre leurs activités pour raison de santé dans les trois mois qui précédaient l'enquête.

¹ On donne en annexe de ce chapitre les pourcentages des ouvrières et des non ouvrières, par branches, victimes d'un accident du travail, d'un accident de trajet ou d'une maladie grave due à l'activité.

IV.2. LA MORBIDITE DECRITE PAR LES ENQUETÉES

22,7% des ouvrières contre 16,8% des non ouvrières disent souffrir, soit d'un handicap, soit d'une infirmité, soit d'une maladie chronique.

Ce taux est élevé, même si on le compare à la situation observée sur les salariés en général indépendamment du sexe (17,9%) et sur les ouvriers en particulier (20,2%), comme est importante la gêne que ce handicap (infirmité ou maladie chronique) entraîne chez les ouvrières.

- TABLEAU IV.2.1. -

GÊNE PAR LE HANDICAP, LA MALADIE CHRONIQUE OU L'INFIRMITÉ

(en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées	Salariés en général	Ouvriers en général
<i>Beaucoup</i>	45,5	31,8	34,2	40,8
<i>Un peu</i>	44,2	54,6	48,2	46
<i>Pas du tout</i>	10,4	13,6	17,6	13,2
<i>ENSEMBLE</i>	(100)	(100)	(100)	(100)

Sans doute ne connaît-on pas la qualité exacte de ce handicap du point de vue nosographique, mais toute subjective que soit l'appréciation, observée selon sa provenance (ouvrières ou non ouvrières), elle possède une signification propre.

On observe maintenant plus précisément la population ouvrière, (comparée aux autres salariées) à propos de maux courants dont elle est victime, maux qui s'apparentent à une petite pathologie désignée par un vocabulaire non médical mais d'usage facile.

L'enquête n'est pas une enquête médicale¹ menée selon les critères classiques d'utilisation des nomenclatures de la Sécurité Sociale, c'est une enquête qui cherche à faire décrire par les enquêtés le vécu tel qu'ils le perçoivent. Que cette perception repose sur des éléments objectifs ou non, l'enquêteur n'était pas habilité à vérifier. Cela porte préjudice à l'établissement d'un diagnostic précis mais donne néanmoins une information d'un autre caractère. Là se trouve, d'ailleurs, une des originalités de l'opération Aspirations : la reconnaissance et la prise en compte de la perception individuelle.

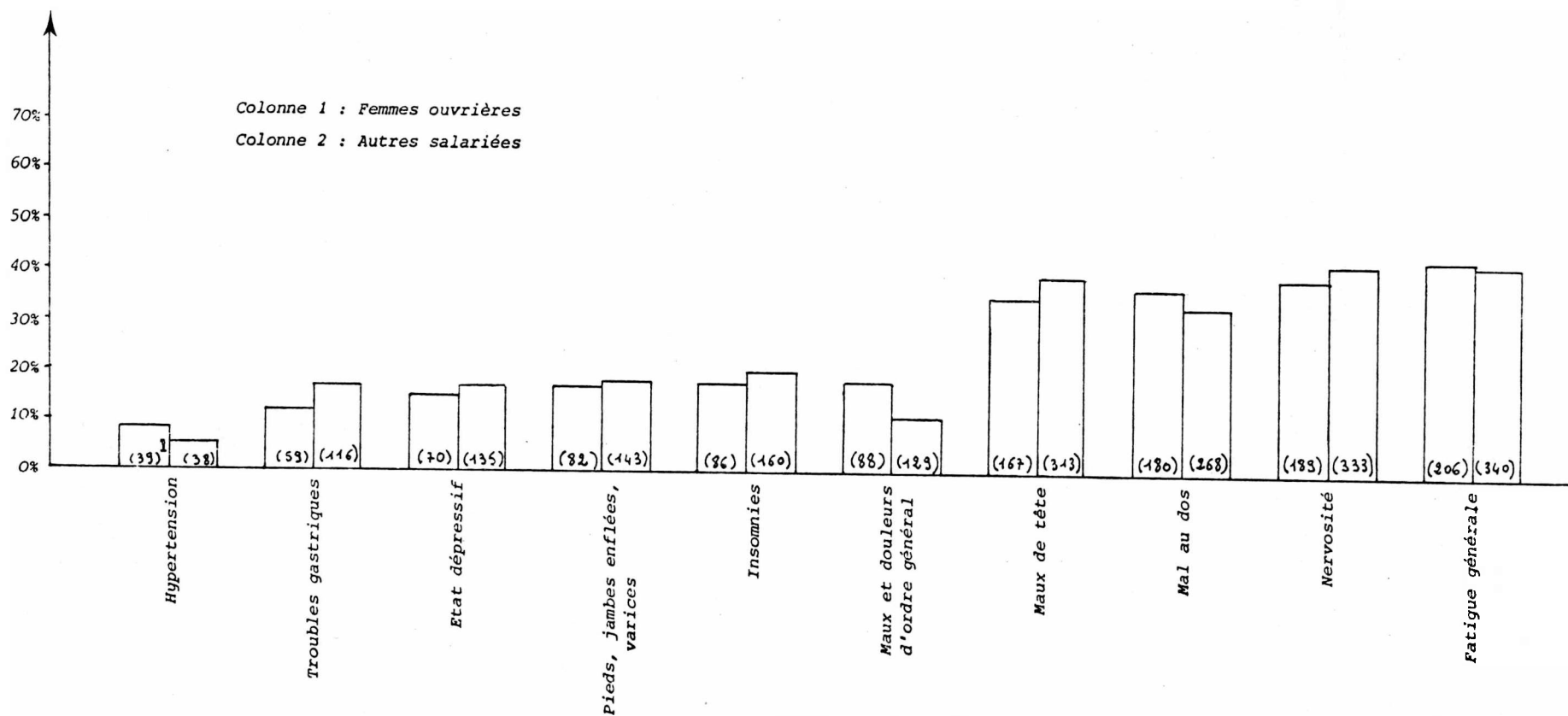
On a présenté aux enquêtées une liste de maux courants, parmi lesquels elles ont désigné ceux qu'elles avaient ressentis au cours des quatre semaines qui précédaient l'enquête. Le *Graphique IV.2.2.* en donne une représentation. Il permet de dégager deux types de faits. Tout d'abord, contrairement aux handicaps, ou aux accidents du travail déjà mentionnés, les ouvrières se déclarent dans six cas sur dix proportionnellement moins sujettes aux divers maux que l'enquête proposait, que les non ouvrières. Ensuite la hiérarchie des maux est la même pour les deux catégories et quatre types de souffrances sont souvent ressenties : les maux de tête, les maux de dos, la nervosité et la fatigue générale.

¹ Le Volume I de ce rapport s'en fait lui aussi l'écho.

- GRAPHIQUE IV.2.2. -

CLASSEMENT DES MAUX RESSENTIS PAR ORDRE CROISSANT DES DECLARATIONS
FEMMES OUVRIERES ET AUTRES FEMMES SALARIÉES

(Taux de déclaration en %)



¹ Les chiffres entre parenthèses correspondent aux effectifs concernées.

Cependant il y a 22,8% de non ouvrières contre 18,9% d'ouvrières qui ne subissent ni handicap, ni affection, et 21,2% d'ouvrières contre 14,8% de non ouvrières qui souffrent à la fois d'affections et de handicaps. Ceci contrebalance le fait qu'en apparence il y ait 10 points d'écart entre les pourcentages des seules affections pour les ouvrières (54,5%) et les non ouvrières (64,3%).

Si on en vient maintenant au comportement des enquêtées en terme de consommation médico-pharmaceutique, on relève que les ouvrières sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer que face à ces maux, elles prennent des médicaments (69,2% contre 61,2%), de même qu'elles consultent plus (49,6% contre 40,4%).

D'ailleurs de façon générale, les ouvrières associent plus consultation du médecin et prise de médicaments que les non ouvrières. Elles s'adressent aussi plus vite au médecin en cas d'affection, puisque seules 28,1% des ouvrières pour 33,5% des non ouvrières déclarent la présence d'affections sans recours pharmaco-médical.

Hormis ces souffrances courantes, on remarque aussi que la consultation médicale est plus récente chez les ouvrières (moins d'un mois pour 42,7% des ouvrières contre 28,3% chez les non ouvrières). En outre 73,4% des ouvrières contre 62,5% des non ouvrières ont fait appel à un spécialiste, 42,8% des ouvrières sur leur initiative propre (59,4% chez les non ouvrières), 39,1% des ouvrières sur le conseil du médecin traitant (27,8% chez les non ouvrières) et 18,1% (12,8% des non ouvrières) parce qu'elles étaient déjà suivies par ce spécialiste. Enfin, 74% des ouvrières contre 80% des non ouvrières sont couvertes par une mutuelle.

- ANNEXE DU CHAPITRE IV -

- Par branches d'activité, proportion d'ouvrières et de non ouvrières ayant subi un accident du travail, un accident de trajet ou une maladie grave due à l'activité professionnelle.

. Tableau IV.1.

- TABLEAU IV.1. -

PAR BRANCHES D'ACTIVITE, PROPORTION D'OUVRIERES ET DE NON OUVRIERES AYANT
SUBI UN ACCIDENT DU TRAVAIL, UN ACCIDENT DE TRAJET OU UNE MALADIE
GRAVE DUE A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

	1 accident du travail		1 accident de trajet		1 maladie grave due à l'activité	
	Ouvrières	Autres Sal.	Ouvrières	Autres Sal.	Ouvrières	Autres Sal.
Agriculture, pêche	0 (2) ¹	2 (3)	(2)	(3)	(2)	(3)
Industrie agric., alim.	18,2 (44)	(8)	13,6 (44)	(8)	4,6 (44)	(8)
Energie, mines	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)
Sidérurgie	40 (15)	(8)	0 (15)	(8)	(15)	(8)
Chimie, verre, pétrole	11,8 (17)	(5)	11,8 (17)	(5)	5,9 (17)	(5)
Bois, papier	(7)	(1)	(7)	(1)	(7)	(1)
Autos, avions, bateaux	0 (14)	(7)	7,1 (14)	(7)	0 (14)	(7)
Textile, cuir, chaussure	5 (119)	10 (10)	12,6 (119)	20 (10)	5 (119)	0 (10)
Industrie pharmaceutique	26,3 (19)	0 (13)	10,5 (19)	15,4 (13)	0 (19)	0 (13)
Industries manufacturières	14,4 (118)	18,2 (11)	14,4 (118)	18,2 (11)	5,1 (118)	9,1 (11)
B.T.P.	(6)	5,6 (18)	(6)	5,6 (18)	(6)	5,6 (18)
Commerces	0 (33)	10 (132)	5,3 (33)	5 (132)	0 (33)	9 (132)
Services administratifs	(9)	5,1 (98)	(9)	10,2 (98)	(9)	6,1 (98)
Télécommunications	(3)	5,9 (17)	(3)	17,7 (17)	(3)	5,9 (17)
Services sociaux	25 (4)	7,9 (38)	(4)	12,8 (39)	(4)	0 (38)
Services de santé	16,7 (12)	6,1 (98)	8,3 (12)	10,2 (98)	16,7 (12)	4,1 (98)
Enseignement, recherche	18,2 (11)	4,8 (147)	0 (11)	10,3 (146)	0 (11)	2,7 (146)
Transports	(1)	15,4 (13)	(1)	15,4 (13)	(1)	15,4 (13)
Assurances, banques	(1)	4,4 (45)	(1)	13,3 (45)	(1)	2,2 (45)
Services domestiques	(2)	8,3 (36)	(2)	11,1 (36)	(2)	0 (36)
Autres services	7,7 (13)	7,8 (64)	15,4 (13)	3,1 (64)	0 (13)	0 (64)
Imprimerie, édition	6,3 (16)	(5)	12,5 (16)	(5)	0 (16)	(5)
Services aux particuliers	20 (10)	5 (20)	0 (10)	5 (20)	0 (10)	0 (20)
Non réponse	(5)	10 (10)	(5)	10 (10)	(5)	10 (10)
ENSEMBLE	12,8 (484)	5,8 (811)	12 (484)	9,3 (811)	3,9 (484)	3,7 (810)

¹ Le chiffre entre parenthèses est l'effectif sur lequel le pourcentage a été calculé.

² Les cases blanches de pourcentage s'expliquent par la trop grande faiblesse des effectifs.

C H A P I T R E V

SITUATION ÉCONOMIQUE

C H A P I T R E V

SITUATION ÉCONOMIQUE

L'enquête donne une idée du niveau de revenus auquel se situent les enquêtées.

V.1. REVENU DU FOYER

Le tableau V.1.1. donne la distribution des revenus pour les ouvrières et les non ouvrières. Sans entrer dans le détail de la composition du revenu, cette répartition montre que trois ouvrières sur dix ont moins de 4 000 francs (en valeur 1980) de revenu mensuel pour leur foyer. Il s'agit du revenu global du ménage.

A moins de 6 500 francs par mois, on recense six ouvrières sur dix. Comparativement, on relève que deux non ouvrières sur dix gèrent moins de 4 000 francs et cinq sur dix moins de 6 500 francs¹.

- TABLEAU V.1.1. -

DISTRIBUTION DES REVENUS DU FOYER POUR LES OUVRIERES ET LES NON OUVRIERES (en %)

	Femmes ouvrières		Autres salariées	
<i>Moins de 2 500 Frs</i>	3,9	(19)	4,8	(39)
<i>2 500 à 3 999 Frs</i>	25,5	(124)	16,8	(137)
<i>4 000 à 4 999 Frs</i>	9,1	(44)	9,3	(76)
<i>5 000 à 6 499 Frs</i>	20	(97)	17,9	(146)
<i>6 500 à 8 999 Frs</i>	26,1	(127)	23,1	(188)
<i>9 000 et plus</i>	12,8	(62)	23,8	(194)
<i>NC - NR</i>	2,7	(12)	4,3	(35)
ENSEMBLE	100	(485)	100	(815)

¹ On donne en annexe de ce chapitre la structure des revenus par âge, pour les ouvrières et les non ouvrières.

Parmi les femmes dont le revenu global plafonne à 4 000 francs, les ouvrières sont plus souvent seules à contribuer aux charges du ménage (77,6% contre 68,8% chez les non ouvrières). Jusqu'à 6 500 francs, on recense 46,1% d'ouvrières, uniques sources de revenu du foyer, 49,3% d'ouvrières parvenant à ce niveau avec leur conjoint et 4,6% chez qui trois personnes et plus contribuent à ce revenu. (Chez les non ouvrières ces pourcentages sont dans le même ordre de 56,8%, 35,7% et 7,5%).

La tranche de revenus 6 500 - 9 000 Francs correspond généralement aux ressources de deux personnes (83,5% chez les ouvrières, 84,7% chez les non ouvrières). En revanche, on remarque 15% d'ouvrières pour 3,7% de non ouvrières déclarant trois personnes et plus contribuant aux charges du budget. Au-delà de 9 000 francs, les revenus ouvriers sont plus souvent composés par trois personnes au travail : 35,5% des ouvrières pour 7,2% des non ouvrières appartiennent à des ménages où trois personnes travaillent¹. Mais sur ces revenus vivent des ménages plus ou moins nombreux (cf. annexe).

On peut en conclure que pour un revenu identique, dans les ménages dont les femmes sont ouvrières, on est plus nombreux à travailler, dans un même foyer, comme on est plus nombreux à vivre, de ce revenu, ce qui ne manque pas d'entraîner des conséquences sur l'arbitrage budgétaire auquel les femmes ouvrières sont conduites ; on s'y intéresse ci-après sous l'angle des restrictions. Cependant, il serait intéressant de prolonger ces observations par une étude des phénomènes de cohabitation.

V.2. RESTRICTIONS

L'appréciation du niveau de vie des enquêtées, et plus largement de leurs conditions matérielles d'existence ne peut, on l'a dit, se fonder sur la seule observation des revenus, d'autant que celle-ci reste très approximative.

L'enquête permet d'aborder un autre aspect, celui des restrictions que l'enquêtée ou son foyer s'imposent éventuellement².

¹ On donne en annexe de ce chapitre le tableau complet.

² G 8 - Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

<input type="checkbox"/>	1. Oui
<input type="checkbox"/>	2. Non
<input type="checkbox"/>	→ Sur lesquels particulièrement ?
	Soins médicaux
	Voiture
	Achat d'équipement ménager
	Alimentation
	Soins de beauté
	Vacances et loisirs
	Habillement
	Logement
	Dépenses pour les enfants
	Tabac, boisson
	Autre, précisez <input type="text"/>

On note alors que 69,9% des ouvrières déclarent se restreindre régulièrement, contre 61,6% des non ouvrières. On note ensuite que pour un revenu inférieur à 5 000 francs, les ouvrières se restreignent dans des proportions supérieures :

A moins de 2 500 frs, 89,5% des ouvrières contre 76,3% des non ouvrières

De 2 500 à 4 000 frs, 82,1% des ouvrières contre 71,3% des non ouvrières

De 4 000 à 5 000 frs, 84,1% des ouvrières contre 70,7% des non ouvrières

De 5 000 à 6 500 frs, les pourcentages se tiennent : 67% chez les ouvrières, 69,7% chez les non ouvrières, comme jusqu'à 9 000 frs, 58,3% chez les ouvrières, 60,8% chez les non ouvrières. Au-delà de 9 000 frs, les ouvrières se restreignent de nouveau plus (56,5% contre 45,9%).

Parmi les femmes qui ont des enfants à charge, 70,3% des ouvrières disent se restreindre contre 62,3% chez les autres salariées.

On constate parallèlement que ce sont les classes d'âge 20-29 ans et 30-49 ans qui déclarent le plus fortement se restreindre chez les ouvrières (75,9% des ouvrières contre 61,4% des non ouvrières pour les 20-29 ans, 69,9% des ouvrières contre 64,6% des non ouvrières pour les 30-49 ans).

On ne peut par ailleurs pas s'expliquer ces restrictions par des critères classiques : ainsi elles se restreignent plus quel que soit l'âge de fin d'études ou l'âge du premier emploi.

Elles se restreignent plus quel que soit le nombre de personnes vivant au foyer, et quel que soit le nombre de personnes contribuant aux charges de ce foyer¹. Elles se restreignent plus quel que soit leur type de logement, leur statut d'occupation du logement, le degré de confort de ce logement¹.

Il s'agit d'un phénomène systématique et quasiment inhérent à leur situation. Cela ne veut pas dire qu'on ne repère pas de différences entre catégories, mais il s'avère cependant que toutes choses égales par ailleurs, les ouvrières déclarent plus souvent se restreindre.

Venons-en aux postes budgétaires sur lesquels portent ces restrictions. Sur le tableau V.2.2. ils sont classés par ordre croissant, du poste le moins cité par les ouvrières (les soins médicaux) au poste le plus cité (l'habillement).

¹ Tableaux en annexe de ce chapitre.

- TABLEAU V.2.2. -

RESTRICTIONS CLASSEES PAR FREQUENCE CROISSANTE POUR LES FEMMES
OUVRIERES, ET LES AUTRES FEMMES SALARIÉES (en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Soins médicaux	6,9 (24) ¹	5,7 (30)
Dépenses pour les enfants	12,6 (44)	10,1 (53)
Logement	22,5 (78)	21,6 (114)
Alimentation	24,4 (85)	20,8 (110)
Boisson, tabac	26 (90)	20,4 (108)
Voiture	46,6 (162)	37,6 (199)
Soins de beauté	56,5 (196)	50,8 (268)
Equipement ménager	59,8 (208)	53 (281)
Vacances, loisirs	73,6 (256)	71,3 (377)
Habillement	74,1 (257)	68,6 (363)

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs à partir desquels les pourcentages ont été calculés.

Ce tableau est parlant en lui-même, il souligne que près d'un quart des ouvrières déclarant se restreindre régulièrement mentionne le poste alimentation, et près de six sur dix, comme d'ailleurs cinq sur dix des non ouvrières déclarent se restreindre sur un poste nécessairement personnel, les soins de beauté. Enfin, sept ouvrières sur dix comme sept non ouvrières sur dix disent se restreindre sur les vacances et les loisirs, ce qui aide à mieux comprendre les réponses fournies par les enquêtées en matière de temps libre.

On demandait aussi aux enquêtées, parmi d'autres questions, ce qu'elles pensaient de l'évolution du niveau de vie des Français dans les dix dernières années, comme ce qu'elles pensaient de l'évolution du leur¹, 29,4% des ouvrières pensaient que cela allait mieux, contre 38,7% des non ouvrières, pour les Français en général, (41% moins bien pour les ouvrières et 39,6% pour les autres). Sur leur propre niveau de vie, 41,8% des ouvrières pensaient que cela allait mieux et 32,1% moins bien (contre 52,9% mieux et 22,5% moins bien chez les non ouvrières).

¹ Ce sujet est traité exhaustivement dans le Volume VI "Evolution des Niveaux de Vie, Perception des Revenus", plus spécialement destiné au CERC. Il est abordé pour les seuls salariés dans la première partie de ce rapport.

Il en découle que les ouvrières apparaissent plus sceptiques sur l'évolution en général que sur ce qui les concerne, attitude constante dans toutes les catégories de population.

Retrouve-t-on ce scepticisme sur d'autres sujets d'appréciation, et en général relève-t-on des différences d'opinions marquantes entre ouvrières et non ouvrières, tel est le propos du chapitre suivant.

- ANNEXE DU CHAPITRE V -

► Revenu global du foyer

- Age de l'enquêté(e) (Tableau V.1)
- Nombre de personnes contribuant aux charges du foyer (Tableau V.2.)
- Nombre de personnes vivant normalement au foyer (Tableau V.3.)

► Vous imposez-vous régulièrement des restrictions

- Age de fin d'études (Tableau V.4.)
- Age du premier emploi (Tableau V.5)
- Nombre de personnes vivant normalement au foyer (Tableau V.6.)
- Nombre de personnes contribuant aux charges du foyer (Tableau V.7.)
- Type de logement occupé par l'enquêté(e) (Tableau V.8)
- Statut d'occupation du logement (Tableau V.9.)

► Indicateur de confort en classes

- Vous imposez-vous régulièrement des restrictions (Tableau V.10.)

Tableau V.1.

EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE R063 - AGE DE L ENQUETE (E)

Femmes ouvrières

EFFECTIFS		MOINS DE 20	20 - 29 ANS	30 - 49 ANS	50 - 64 ANS	65 ANS ET	ENSEMBLE
% COLONNE	% LIGNE	ANS				PLUS	
MOINS DE 2500 F.		2	4	10	3	0	19
		10,53	2,47	4,63	3,49	0,0	3,91
		10,53	21,05	52,63	15,79	0,0	100,00
2500 A 3999 F.		7	53	34	28	2	124
		36,84	32,72	15,74	32,56	66,67	25,51
		5,65	42,74	27,42	22,58	1,61	100,00
4000 A 4999 F.		1	8	24	11	0	44
		5,26	4,94	11,11	12,79	0,0	9,05
		2,27	18,18	54,55	25,00	0,0	100,00
5000 A 6499 F.		4	39	40	14	0	97
		21,05	24,07	18,52	16,28	0,0	19,96
		4,12	40,21	41,24	14,43	0,0	100,00
6500 A 8999 F.		2	36	71	17	1	127
		10,53	22,22	32,87	19,77	33,33	26,13
		1,57	28,35	55,91	13,39	0,79	100,00
9000 F. ET PLUS		3	17	32	10	0	62
		15,79	10,49	14,81	11,63	0,0	12,76
		4,84	27,42	51,61	16,13	0,0	100,00
NC - NR		0	5	5	3	0	13
		0,0	3,09	2,31	3,49	0,0	2,67
		0,0	38,46	38,46	23,08	0,0	100,00
ENSEMBLE		19	162	216	86	3	486
		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
		3,91	33,33	44,44	17,70	0,62	100,00

Tableau V.1.

EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE R063 - AGE DE L ENQUETE (E)

Autres femmes salariées

EFFECTIFS		MOINS DE 20	20 - 29 ANS	30 - 49 ANS	50 - 64 ANS	65 ANS ET	ENSEMBLE
% COLONNE	% LIGNE	ANS				PLUS	
MOINS DE 2500 F.		6	11	12	7	3	39
		27,27	4,07	3,14	5,43	23,08	4,78
		15,38	28,21	30,77	17,95	7,69	100,00
2500 A 3999 F.		3	64	40	27	3	137
		13,64	23,70	10,47	20,93	23,08	16,79
		2,19	46,72	29,20	19,71	2,19	100,00
4000 A 4999 F.		1	24	36	13	2	76
		4,55	8,89	9,42	10,08	15,38	9,31
		1,32	31,58	47,37	17,11	2,63	100,00
5000 A 6499 F.		4	50	66	24	2	146
		18,18	18,52	17,28	18,60	15,38	17,89
		2,74	34,25	45,21	16,44	1,37	100,00
6500 A 8999 F.		5	77	83	22	2	189
		22,73	28,52	21,73	17,05	15,38	23,16
		2,65	40,74	43,92	11,64	1,06	100,00
9000 F. ET PLUS		3	38	123	30	0	194
		13,64	14,07	32,20	23,26	0,0	23,77
		1,55	19,59	63,40	15,46	0,0	100,00
NC - NR		0	6	22	6	1	35
		0,0	2,22	5,76	4,65	7,69	4,29
		0,0	17,14	62,86	17,14	2,86	100,00
ENSEMBLE		22	270	382	129	13	816
		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
		2,70	33,09	46,81	15,81	1,59	100,00

Tableau V.2. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE R085 - NOMBRE DE PERSONNES CONTRIBUANT AUX CHARGES DU FOYER

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	UNE		DEUX		TROIS ET PLUS		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
MOINS DE 2500 F.	11	7.97	7	2.40	1	1.79	19
	57,89		36,84		5,26		100,00
2500 A 3999 F.	100	72,46	19	6,51	5	8,93	124
	80,65		15,32		4,03		100,00
4000 A 4999 F.	15	10,87	25	8,56	4	7,14	44
	34,09		56,82		9,09		100,00
5000 A 6499 F.	5	3,62	89	30,48	3	5,36	97
	5,15		91,75		3,09		100,00
6500 A 8999 F.	2	1,45	106	36,30	19	33,93	127
	1,57		83,46		14,96		100,00
9000 F. ET PLUS	1	0,72	39	13,36	22	39,29	62
	1,61		62,90		35,48		100,00
NC - NR	4	2,90	7	2,40	2	3,57	13
	30,77		53,85		15,38		100,00
ENSEMBLE	138	100,00	292	100,00	56	100,00	486
	28,40		60,08		11,52		100,00

Tableau V.2. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE R085 - NOMBRE DE PERSONNES CONTRIBUANT AUX CHARGES DU FOYER

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	UNE		DEUX		TROIS ET PLUS		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
MOINS DE 2500 F.	25	9,03	8	1,64	6	11,54	39
	64,10		20,51		15,38		100,00
2500 A 3999 F.	96	34,66	29	5,95	12	23,08	137
	70,07		21,17		8,76		100,00
4000 A 4999 F.	44	15,88	25	5,13	7	13,46	76
	57,89		32,89		9,21		100,00
5000 A 6499 F.	61	22,02	80	16,43	5	9,62	146
	41,78		54,79		3,42		100,00
6500 A 8999 F.	22	7,94	160	32,85	7	13,46	189
	11,64		84,66		3,70		100,00
9000 F. ET PLUS	14	5,05	166	34,09	14	26,92	194
	7,22		85,57		7,22		100,00
NC - NR	15	5,42	19	3,90	1	1,92	35
	42,86		54,29		2,86		100,00
ENSEMBLE	277	100,00	487	100,00	52	100,00	816
	33,95		59,68		6,37		100,00

Tableau V.3. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE R084 - NOMBRE DE PERSONNES VIVANT NORMALEMENT AU FOYER

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	UNE		DEUX		TROIS		QUATRE		CINQ ET PLUS		ENSEMBLE	
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE		
MOINS DE 2500 F.	7.89	6	2.61	3	3.88	5	3.13	3	2.86	2	3.91	19
	31.58		15.79		26.32		15.79		10.53		100.00	
2500 A 3999 F.	77.63	59	27.83	32	13.95	18	5.21	5	14.29	10	25.51	124
	47.58		25.81		14.52		4.03		8.06		100.00	
4000 A 4999 F.	10.53	8	10.43	12	8.53	11	5.21	5	11.43	8	9.05	44
	16.18		27.27		25.00		11.36		18.18		100.00	
5000 A 6499 F.	1.32	1	31.30	36	21.71	28	19.79	19	18.57	13	19.96	97
	1.03		37.11		28.87		19.59		13.40		100.00	
6500 A 8999 F.	0.0	0	19.13	22	35.66	46	39.58	38	30.00	21	26.13	127
	0.0		17.32		36.22		29.92		16.54		100.00	
9000 F. ET PLUS	1.32	1	6.09	7	14.73	19	20.83	20	21.43	15	12.76	62
	1.61		11.29		30.65		32.26		24.19		100.00	
NC - NR	1.32	1	2.61	3	1.55	2	6.25	6	1.43	1	2.67	13
	7.69		23.08		15.38		46.15		7.69		100.00	
ENSEMBLE	76		115		129		96		70		486	
	100.00		100.00		100.00		100.00		100.00		100.00	
	15.64		23.66		26.54		19.75		14.40		100.00	

Tableau V.3. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE R084 - NOMBRE DE PERSONNES VIVANT NORMALEMENT AU FOYER

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	UNE		DEUX		TROIS		QUATRE		CINQ ET PLUS		ENSEMBLE	
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE		
MOINS DE 2500 F.	11.38	19	2.11	4	2.51	5	2.98	5	6.52	6	4.78	39
	48.72		10.26		12.82		12.82		15.38		100.00	
2500 A 3999 F.	38.32	64	15.26	29	12.56	25	8.33	14	5.43	5	16.79	137
	46.72		21.17		18.25		10.22		3.65		100.00	
4000 A 4999 F.	16.17	27	7.89	15	8.54	17	5.95	10	7.61	7	9.31	76
	35.53		19.74		22.37		13.16		9.21		100.00	
5000 A 6499 F.	18.56	31	22.11	42	16.08	32	16.07	27	15.22	14	17.89	146
	21.23		28.77		21.92		18.49		9.59		100.00	
6500 A 8999 F.	7.19	12	27.89	53	32.66	65	22.02	37	23.91	22	23.16	189
	6.35		28.04		34.39		19.58		11.64		100.00	
9000 F. ET PLUS	1.80	3	23.16	44	23.12	46	40.48	68	35.87	33	23.77	194
	1.55		22.68		23.71		35.05		17.01		100.00	
NC - NR	6.59	11	1.58	3	4.52	9	4.17	7	5.43	5	4.29	35
	31.43		8.57		25.71		20.00		14.29		100.00	
ENSEMBLE	167		190		199		168		92		816	
	100.00		100.00		100.00		100.00		100.00		100.00	
	20.47		23.28		24.39		20.59		11.27		100.00	

Tableau V.4.

 EN LIGNE
 EN COLONNE Q98-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
 R072 - AGE DE FIN D'ETUDES

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	AVANT 12 ANS		13 - 14 ANS		15 - 16 ANS		17 - 18 ANS		APRES 18 ANS		AUCUNE	ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	ETUDE	
OUI	19	70,37	138	69,00	87	71,90	69	66,35	23	76,67	3	339
	5,60		40,71		25,66		20,35		6,78		100,00	69,90
NON	8	29,63	62	31,00	34	28,10	35	33,65	7	23,33	0	146
	5,48		42,47		23,29		23,97		4,79		0,0	30,10
ENSEMBLE	27	100,00	200	100,00	121	100,00	104	100,00	30	100,00	3	485
	5,57		41,24		24,95		21,44		6,19		100,00	100,00

Tableau V.4.

 EN LIGNE
 EN COLONNE Q98-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
 R072 - AGE DE FIN D'ETUDES

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	AVANT 12 ANS		13 - 14 ANS		15 - 16 ANS		17 - 18 ANS		APRES 18 ANS		AUCUNE	ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	ETUDE	
OUI	11	57,89	96	66,21	72	61,02	126	60,58	190	60,70	1	496
	2,22		19,35		14,52		25,40		38,31		50,00	61,61
NON	8	42,11	49	33,79	46	38,98	82	39,42	123	39,30	1	309
	2,59		15,86		14,89		26,54		39,81		50,00	38,39
ENSEMBLE	19	100,00	145	100,00	118	100,00	208	100,00	313	100,00	2	805
	2,36		18,01		14,66		25,84		38,88		100,00	100,00

Tableau V.5. EN LIGNE Q98-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE R073 - AGE DU PREMIER EMPLOI

Femmes ouvrières

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	AVANT 15 ANS	15 - 16 ANS	17 - 18 ANS	19 - 20 ANS	APRES 20 ANS	N/A	JAMAIS	ENSEMBLE
	TRAVAIL,							
OUI	77 71,30	92 68,15	83 68,60	35 74,47	52 70,27	0 0,0	0 0,0	339 69,90
	22,71	27,14	24,48	10,32	15,34			100,00
NON	31 28,70	43 31,85	38 31,40	12 25,53	22 29,73	0 0,0	0 0,0	146 30,10
	21,23	29,45	26,03	8,22	15,07			100,00
ENSEMBLE	108 100,00	135 100,00	121 100,00	47 100,00	74 100,00	0 100,00	0 0,0	485 100,00
	22,27	27,84	24,95	9,69	15,26			100,00

Tableau V.5. EN LIGNE Q98-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE R073 - AGE DU PREMIER EMPLOI

Autres femmes salariées

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	AVANT 15 ANS	15 - 16 ANS	17 - 18 ANS	19 - 20 ANS	APRES 20 ANS	N/A	JAMAIS	ENSEMBLE
	TRAVAIL,							
OUI	41 64,06	67 63,81	117 58,21	92 61,33	174 62,14	0 0,00	0 0,0	494 61,57
	8,28	13,54	23,64	18,59	35,15			100,00
NON	23 35,94	38 36,19	84 41,79	58 38,67	106 37,86	0 0,0	0 0,0	309 38,43
	7,44	12,30	27,18	18,77	34,30			100,00
ENSEMBLE	64 100,00	105 100,00	201 100,00	150 100,00	280 100,00	0 100,00	0 0,0	800 100,00
	7,96	13,06	25,00	18,66	34,83			100,00

Tableau V.6.

EN LIGNE
EN COLONNE QG8-VOUS IMPOSEZ VOUS RÉGULIÈREMENT DES RESTRICTIONS
R084 - NOMBRE DE PERSONNES VIVANT NORMALEMENT AU FOYER

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	UNE	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ ET PLUS	ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE
OUI	62 81.58	69 60.00	90 69.77	72 75.00	46 66.67	339 69.90
	18.29	20.35	26.55	21.24	13.57	100.00
NON	14 18.42	46 40.00	39 30.23	24 25.00	23 33.33	146 30.10
	9.59	31.51	26.71	16.44	15.75	100.00
ENSEMBLE	76 100.00	115 100.00	129 100.00	96 100.00	69 100.00	485 100.00
	15.67	23.71	26.60	19.79	14.23	100.00

Tableau V.6.

EN LIGNE
EN COLONNE QG8-VOUS IMPOSEZ VOUS RÉGULIÈREMENT DES RESTRICTIONS
R084 - NOMBRE DE PERSONNES VIVANT NORMALEMENT AU FOYER

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	UNE	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ ET PLUS	ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE
OUI	112 67.88	117 61.90	111 56.63	109 65.66	47 52.81	496 61.61
	22.58	23.59	22.38	21.98	9.48	100.00
NON	53 32.12	72 38.10	85 43.37	57 34.34	42 47.19	309 38.39
	17.15	23.30	27.51	18.45	13.59	100.00
ENSEMBLE	165 100.00	189 100.00	196 100.00	166 100.00	89 100.00	805 100.00
	20.50	23.48	24.35	20.62	11.06	100.00

Tableau V.7. EN LIGNE Q68-VOUS IMPOSEZ VOUS RÉGULIÈREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE R085 - NOMBRE DE PERSONNES CONTRIBUANT AUX CHARGES DU FOYER

Femmes ouvrières

EFFECTIFS % COLONNE	UNE		DEUX		TROIS ET PLUS		ENSEMBLE
	% LIGNE		% LIGNE		% LIGNE		
OUI	117	84,78	185	63,36	37	67,27	339
	34,51		54,57		10,91		69,90
NON	21	15,22	107	36,64	18	32,73	146
	14,38		73,29		12,33		30,10
ENSEMBLE	138	100,00	292	100,00	55	100,00	485
	28,45		60,21		11,34		100,00

Tableau V.7. EN LIGNE Q68-VOUS IMPOSEZ VOUS RÉGULIÈREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE R085 - NOMBRE DE PERSONNES CONTRIBUANT AUX CHARGES DU FOYER

Autres femmes salariées

EFFECTIFS % COLONNE	UNE		DEUX		TROIS ET PLUS		ENSEMBLE
	% LIGNE		% LIGNE		% LIGNE		
OUI	193	70,96	274	56,96	29	55,77	496
	38,91		55,24		5,85		61,61
NON	79	29,04	207	43,04	23	44,23	309
	25,57		66,99		7,44		38,39
ENSEMBLE	272	100,00	481	100,00	52	100,00	805
	33,79		59,75		6,46		100,00

Tableau V.8. EN LIGNE QG6-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE QN1-TYPE DE LOGEMENT OCCUPE PAR L'ENQUETE

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	PAVILLON		MLM - ILN		AUTRE		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
OUI	134	62.33	105	70.00	98	85.22	339
	39.53		30.97		28.91		69.90
NON	81	37.67	45	30.00	17	14.78	146
	55.48		30.82		11.64		30.10
ENSEMBLE	215	100.00	150	100.00	115	100.00	485
	44.33		30.93		23.71		100.00

Tableau V.8. EN LIGNE QG8-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE QN1-TYPE DE LOGEMENT OCCUPE PAR L'ENQUETE

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	PAVILLON		MLM - ILN		AUTRE		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	
OUI	177	55.31	97	64.24	212	66.25	496
	35.69		19.56		42.74		61.61
NON	143	44.69	54	35.76	108	33.75	309
	46.28		17.48		34.95		38.39
ENSEMBLE	320	100.00	151	100.00	320	100.00	805
	39.75		18.76		39.75		100.00

Tableau V.9. EN LIGNE Q98-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE R067 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Femmes ouvrières

EFFECTIFS % COLONNE	ACCEDANT		PROPRIETAIRE		LOCATAIRE		AUTRE		ENSEMBLE	
	% LIGNE									
OUI	45	61.64	57	62.64	229	74.59	8	57.14	339	69.90
	13.27		16.81		67.55		2.36		100.00	
NON	28	38.36	34	37.36	78	25.41	6	42.86	146	30.10
	19.18		23.29		53.42		4.11		100.00	
ENSEMBLE	73	100.00	91	100.00	307	100.00	14	100.00	485	100.00
	15.05		18.76		63.30		2.89		100.00	

Tableau V.9. EN LIGNE Q98-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS
EN COLONNE R067 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Autres femmes salariées

EFFECTIFS % COLONNE	ACCEDANT		PROPRIETAIRE		LOCATAIRE		AUTRE		ENSEMBLE	
	% LIGNE									
OUI	74	56.06	81	50.31	301	68.56	40	54.79	496	61.61
	14.92		16.33		60.69		8.06		100.00	
NON	58	43.94	80	49.69	138	31.44	33	45.21	309	38.39
	18.77		25.89		44.66		10.68		100.00	
ENSEMBLE	132	100.00	161	100.00	439	100.00	73	100.00	805	100.00
	16.40		20.00		54.53		9.07		100.00	

Tableau V.10. EN LIGNE EN COLONNE INDICATEUR DE CONFORT EN CLASSES GG8-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	EN LIGNE		EN COLONNE		ENSEMBLE
	OUI	NON	OUI	NON	
% COLONNE	% LIGNE				
ZERO-QUATRE	84	23	24,78	15,75	107
	78,50	21,50			22,06
					100,00
CINQ	82	25	24,19	17,12	107
	76,64	23,36			22,06
					100,00
SIX	83	47	24,48	32,19	130
	63,85	36,15			26,80
					100,00
SEPT	62	34	18,29	23,29	96
	64,58	35,42			19,79
					100,00
PLUS DE SEPT	28	17	8,26	11,64	45
	62,22	37,78			9,28
					100,00
ENSEMBLE	339	146	100,00	100,00	485
	69,90	30,10			100,00
					100,00

Tableau V.10. EN LIGNE EN COLONNE INDICATEUR DE CONFORT EN CLASSES GG8-VOUS IMPOSEZ VOUS REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	EN LIGNE		EN COLONNE		ENSEMBLE
	OUI	NON	OUI	NON	
% COLONNE	% LIGNE				
ZERO-QUATRE	61	26	12,30	8,41	87
	70,11	29,89			10,81
					100,00
CINQ	106	45	21,37	14,56	151
	70,20	29,80			18,76
					100,00
SIX	132	63	26,61	20,39	195
	67,69	32,31			24,22
					100,00
SEPT	104	74	20,97	23,95	178
	58,43	41,57			22,11
					100,00
PLUS DE SEPT	93	101	18,75	32,69	194
	47,94	52,06			24,10
					100,00
ENSEMBLE	496	309	100,00	100,00	805
	61,61	38,39			100,00
					100,00

C H A P I T R E V I

ATTITUDES GÉNÉRALES

C H A P I T R E VI

ATTITUDES GÉNÉRALES

Au long des chapitres précédents, on a donné une présentation souvent factuelle des conditions de vie des femmes ouvrières qui travaillent, on privilégie ici l'étude de leurs attitudes et de leurs conceptions.

Ces opinions et ces appréciations concernent la famille, dimension non négligeable de ce qui fait les conditions réelles de l'existence de chacune, - en terme de fécondité, mariage, partage des rôles, travail féminin -. On relève aussi les domaines dans lesquels les interrogées mentionnent des difficultés, des inquiétudes. On dispose d'ailleurs des réponses "en clair" à deux questions "*Qu'est-ce qui vous inquiète le plus en ce moment en ce qui concerne votre avenir*" et "*Inversement, quels sont les changements sur lesquels vous fondez le plus d'espoir*". Dans un développement ultérieur de ce travail, il serait intéressant de s'y attacher, ce que nous ne pouvons faire ici¹.

VI.1. LA FAMILLE REFUGE

A la proposition "*Etes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu*" la réponse fournie par les ouvrières est plus souvent positive que celle des non ouvrières (68,7% pour les ouvrières, 55,8% pour les non ouvrières)².

¹ Le sujet est cependant abordé pour la totalité de la population enquêtée dans le Volume I, Présentation générale de l'enquête à travers les analyses par noyaux factuels.

² Cette question comme les suivantes sont suivies sur plusieurs années. Pour l'enquête "Aspirations", elle est commentée en particulier dans le Volume II - Famille, Politique Familiale - Credoc - Septembre 1981.

VI.2. LA MARIAGE INSTITUTION

Sur le mariage¹, on note depuis plusieurs années une évolution des attitudes en faveur de l'assouplissement de l'institution, mais ici ce n'est pas ce qu'on cherche à mesurer ; on souhaite voir si des différences se font jour entre les réponses des ouvrières et celles des non ouvrières.

On constate que les ouvrières restent plus attachées à la conception traditionnelle du mariage : 19,8% d'entre elles pour 14,5% des non ouvrières se reconnaissent dans l'opinion "union indissoluble". Un pourcentage comparable d'ouvrières et de non ouvrières, (34,6% contre 35,3%) choisissent l'option médiane (dissolution dans des cas graves) et moins d'ouvrières se prononcent pour l'option trois (37,7% contre 46,5%) mais elles sont deux fois plus nombreuses que les adversaires du divorce. Il subsiste 7,8% d'ouvrières qui préfèrent répondre "Ne sait pas" contre 3,8% chez les non ouvrières.

VI.3. LE PARTAGE DES RÔLES

Les enquêtées étaient ensuite interrogées sur leur conception en matière de partage des tâches domestiques². Les attitudes des ouvrières sur cette question sont à rapprocher du nombre d'heures effectives de travail domestique qu'elles fournissent par semaine (Chapitre II) comme du nombre de personnes vivant au foyer (chapitre V). Ceci posé, on note que les opinions des ouvrières sont identiques à celles des non ouvrières : 1,8% des ouvrières, 2% des non ouvrières réservent toutes les tâches à la femme. Il apparaît très nettement que cette conception est vue comme totalement contradictoire avec la vie des femmes qui travaillent. Précisons, que pour la population prise dans son ensemble, seuls 6% des enquêtés restent en faveur de l'option concernée ; une femme sur quatre reste attachée à l'option deux (25,7% des ouvrières, 24,4% des non ouvrières), mais 72,2% des ouvrières comme 72,7% des non ouvrières sont pour le partage intégral. Elles sont plus radicales dans leur position que la population générale (60%).

Si on cherche à approfondir cette question, on relève néanmoins quelques différences selon la place des femmes dans la hiérarchie socio-professionnelle.

¹ C 5 - Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la vôtre ?

a) le mariage est :

1. Une union indissoluble
2. Une union qui peut être dissoute dans des cas très graves
3. Une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties
4. N.S.P.

b) pouvez-vous dire pourquoi ?

² C 9 - Pensez-vous que dans les travaux du ménage et les soins des enfants ? (Enumérez)

1. Toutes les tâches incombent à la femme
2. Certaines tâches incombent plutôt à la femme
3. Toutes les tâches doivent indifféremment être accomplies par l'homme et la femme...
4. N.S.P.

- TABLEAU VI.3.1. -

A QUI INCOMBENT LES TACHES DOMESTIQUES SELON LES CATEGORIES
SOCIO-PROFESSIONNELLES DES FEMMES SALARIEES

(en %)

	Manoeuvre	Ouvrière spécialisée	Ouvrière qualifiée	Contremaître	Personnel de service	Employée non qualifiée	Employée qualifiée	Employée de commerce	Cadre moyen	Cadre Supérieure
Toutes les tâches incombent à la femme	0	1,6	2,8	/	7,5	1,3	1	2,4	0	0
Certaines tâches incombent plutôt à la femme	25	26,5	24,3	/	24	24,1	25,9	29,8	21,4	24,2
Toutes les tâches doivent indifféremment être accomplies par l'homme et la femme	75	71,6	72,9	/	67,8	73,3	72,6	66,6	77,2	75,8
Ne sait pas	0	0,3	0	/	0,7	1,3	0,5	1,2	1,4	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	(49)	(310)	(107)	(6)	(145)	(79)	(201)	(84)	(215)	(62)

¹ Pourcentage non significatif

VI.4. LES FEMMES QUI TRAVAILLENT ET LE TRAVAIL DES FEMMES

L'enquête interrogeait tout le monde, hommes et femmes, actifs et inactifs sur leur opinion concernant les conditions dans lesquelles les femmes travaillent ou peuvent être amenées à travailler, d'où le caractère un peu hétérogène des propositions énoncées¹. Il est cependant intéressant d'étudier les opinions exprimées par les femmes notamment lorsqu'elles travaillent. Dans ce cas précis on mesure la distance entre le vécu et l'opinion.

On remarque (Tableau VI.4.1.) que les ouvrières sont moins favorables au travail féminin lorsqu'il y a au foyer des enfants en bas âge. Près de quatre ouvrières sur dix adoptent l'option 1 contre trois non ouvrières sur dix.

Les ouvrières imaginent plus difficilement que le travail soit un choix, moins de trois sur dix se prononcent pour l'option 3 contre cinq sur dix chez les non ouvrières (travail dans le cas où elles le désirent). Mais la réalité leur fait déclarer plus que les non ouvrières que le travail des femmes s'impose quand la famille ne peut vivre sur un seul salaire. L'observation menée par catégories socio-professionnelles (Tableau VI.4.2.) va dans le même sens.

- TABLEAU VI.4.1. -

REPARTITION DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES SALARIÉES SELON LEUR OPINION
A PROPOS DU TRAVAIL DES FEMMES (en %)

	Femmes ouvrières	Autres salariées
Les femmes ne devraient jamais travailler avec des enfants en bas âge	38,2 (185)*	30,1 (239)
Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	26,2 (127)	15,9 (126)
Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent	29,1 (141)	50,3 (399)
Elles devraient toujours travailler	2,3 (11)	1,6 (13)
Elles ne devraient jamais travailler	4,1 (20)	1,6 (13)
N S P	0 (0)	0,5 (4)
ENSEMBLE	100 (484)	100 (794)

* Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

¹ C 8 - Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ? (Énumérez et présentez la liste).

1. Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge
2. Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire.
3. Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent
4. Elles devraient toujours travailler
5. Elles ne devraient jamais travailler
6. N.S.P.

- TABLEAU VI.4.2. -

OPINION A PROPOS DU TRAVAIL DES FEMMES
SELON LA CSP DES FEMMES SALARIÉES INTERROGÉES

(en %)

	Contremaître	Ouvrière qualifiée	Ouvrière spécialisée	Manoeuvre	Personnel de service	Employée non qualifiée	Employée qualifiée	Employée de commerce	Cadre moyen	Cadre supérieure
<i>Les femmes ne devraient jamais travailler avec des enfants en bas âge</i>	* 1 (1) ²	35,5 (38)	40 (124)	32,7 (16)	48,3 (70)	26,6 (21)	31,3 (63)	45,2 (38)	18,6 (40)	8,1 (5)
<i>Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire</i>	* (3)	26,2 (28)	25,7 (80)	28,6 (14)	24,1 (35)	21,5 (17)	18,9 (38)	16,7 (14)	7,9 (17)	8,1 (5)
<i>Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent</i>	* (2)	35,5 (38)	25,8 (80)	34,7 (17)	26,9 (39)	43 (34)	47,3 (95)	35,7 (30)	67,9 (146)	82,3 (51)
<i>Elles devraient toujours travailler</i>	0	1,9 (2)	2,9 (9)	0	0	3,8 (3)	0,5 (1)	1,2 (1)	3,3 (7)	1,5 (1)
<i>Elles ne devraient jamais travailler</i>	0	0,9 (1)	5,5 (17)	4 (2)	0,7 (1)	5,1 (4)	1,5 (3)	1,2 (1)	1,4 (3)	0
<i>N S P</i>	0	0	0	0	0	0	0,5 (1)	0	0,9 (2)	0
<i>ENSEMBLE</i>	100 (6)	100 (107)	100 (310)	100 (49)	100 (145)	100 (79)	100 (201)	100 (84)	100 (215)	100 (62)

¹ Pourcentage non significatif.

² Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs bruts.

VI.5. LES FEMMES QUI TRAVAILLENT ET LA NATALITE

Ce sujet est abordé ici sous l'angle de la natalité idéale¹, et sous l'angle des raisons qui peuvent faire hésiter une femme (ou un couple) à avoir un enfant².

• Natalité

Les femmes ouvrières déclarent un nombre d'enfants idéal, plus faible que les non ouvrières. 7,6% des ouvrières pensent que le nombre idéal d'enfants est égal à 1 (4,9% chez les non ouvrières), 56,5% choisissent deux (52,2% chez les non ouvrières), 25,8% déclarent trois (contre 32%), 5,4% disent quatre et plus (contre 7,1%) et 4,7% déclarent aucun contre 3,9% chez les non ouvrières.

• Première raison de l'hésitation à avoir un enfant

Une raison se détache chez les ouvrières comme chez les non ouvrières, les difficultés de la vie - 39,8% des ouvrières l'évoquent contre 32,7% chez les non ouvrières. Viennent ensuite, les problèmes dus à l'activité de la mère, (19,3% pour les ouvrières, 24,1% pour les non ouvrières). En dehors des problèmes de santé, les autres raisons viennent dans des proportions moindres².

¹ La natalité idéale est traitée dans le rapport de l'enquête Aspirations phase 1978-1979 - LEBART et alii-Credoc.

² C 10- Voici une liste de raisons qui peuvent faire hésiter une femme ou un couple à avoir un enfant :

(en %)

1. Les difficultés que rencontre une mère de famille qui travaille
2. Les problèmes de logement
3. Ce que coûte un enfant
4. Des problèmes de santé (liés à l'accouchement ou à la grossesse...)
5. Les problèmes d'éducation des enfants
6. Les difficultés actuelles de la vie
7. Aucune de ces raisons

Femmes ouvrières	Autres salariées
19,3	24,1
5	5,8
7,6	7,9
14,1	17,5
10,2	7,7
39,7	32,7
4,1	4,3

VI.6. PROBLEMES RENCONTRES ET TRANSFORMATIONS SOUHAITEES

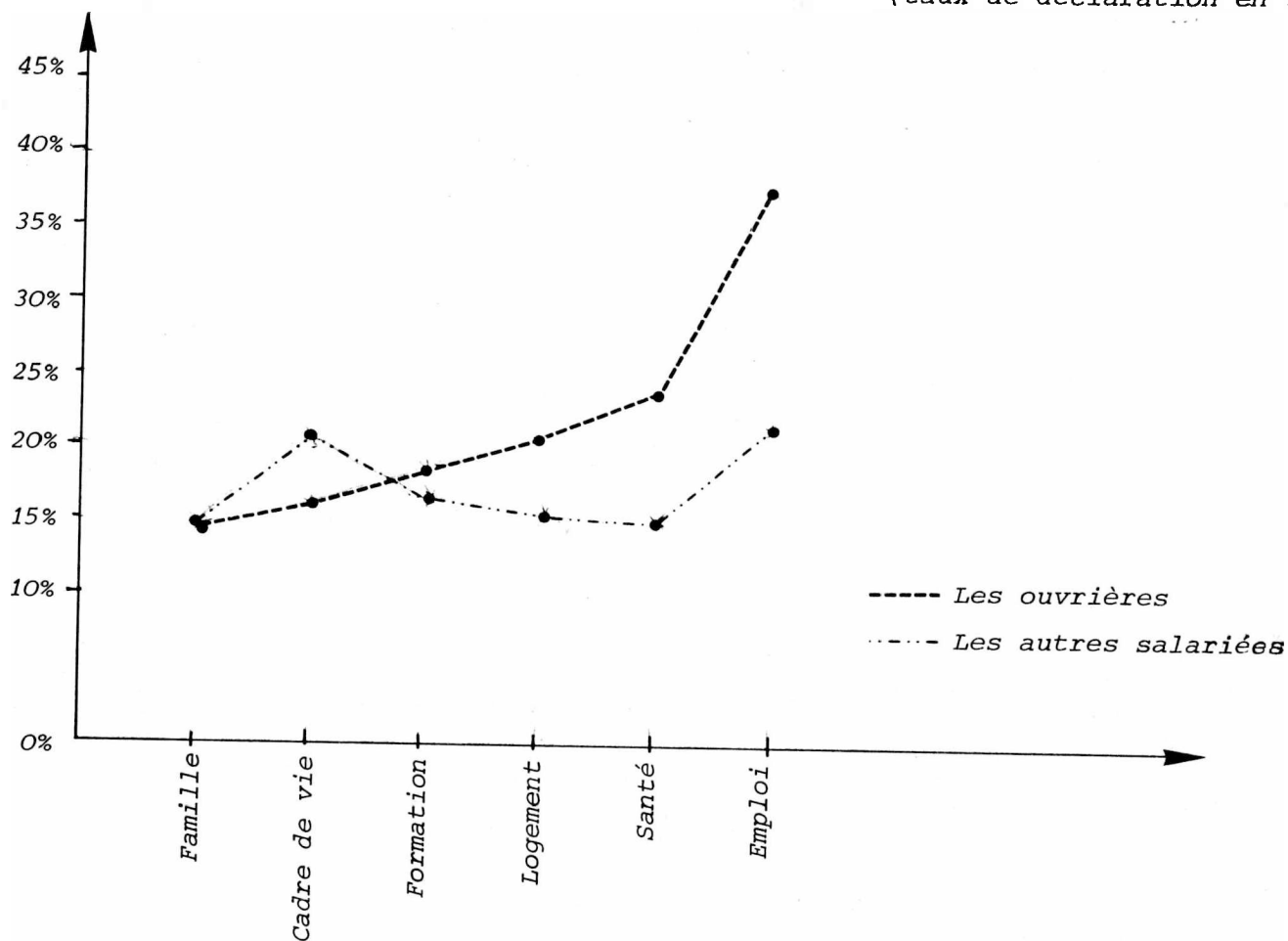
En fin d'enquête, on interrogeait les femmes sur les problèmes graves qui intervenaient dans leur vie privée. Ces problèmes trouvent naturellement leur source dans tous les thèmes que nous avons abordés précédemment puisqu'ils sont constitutifs des conditions de vie¹.

Au vu des réponses, on remarque d'une part que les ouvrières ressentent des difficultés sur tous les aspects de la vie plus souvent que les autres femmes salariées, exception faite du cadre de vie (graphique VI.6.1.), d'autre part que dans l'ensemble la hiérarchie des problèmes est similaire chez les ouvrières et les autres femmes salariées.

- GRAPHIQUE VI.6.1. -

PROBLEMES GRAVES DANS LA VIE PRIVEE DES FEMMES OUVRIERES ET DES AUTRES FEMMES SALARIÉES

(taux de déclaration en %)



¹ L 3 - Parmi les domaines suivants, quels sont ceux qui vous posent actuellement un problème grave dans votre vie privée ?
(Citez un à un)

- Logement
- Santé
- Emploi
- Famille
- Environnement, cadre de vie
- Formation

Puis on leur demandait si, selon elle, la société française avait besoin de se transformer, et si oui, selon des réformes progressives ou des changements radicaux¹.

On note à ce propos que les femmes non ouvrières sont 79,7% à estimer que la société française a besoin de transformations et les femmes ouvrières 81,4%. Ces pourcentages passent respectivement à 82,6% et 83,2% lorsque non ouvrières et ouvrières déclarent se restreindre. De même ils s'élèvent chez les ouvrières à 85,5% lorsqu'elles ont un revenu entre 2 500 et 4 000 Frs, et 90,9% entre 4 000 et 5 000 Frs².

Les transformations préconisées sont des réformes progressives pour 55,4% des ouvrières et 62,1% des non ouvrières, des changements radicaux pour 38,2% des ouvrières et 34,7% des non ouvrières. Lorsque la même question est posée aux femmes qui déclarent se restreindre, 50,4% des ouvrières penchent vers le progressif et 42,4% vers le radical. Les non ouvrières choisissent le progressif à 56,6%, le radical à 40,1%. Par classes de revenu, les ouvrières disposant d'un revenu global de 4 000 à 4 999 Frs choisissent le radical à 43,9%².

¹ L 1 - Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. N.S.P.

L 2 - Pour que la société change comme vous le souhaitez : êtes-vous pour des réformes progressives ou des changements radicaux ?

(Enumérez)

- 1. Réformes progressives
- 2. Changements radicaux
- 3. N.S.P.

² On donne en annexe de ce chapitre les tableaux complets.

Tableau VI.6.2. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE QLI-LA SOCIETE FRANÇAISE A-T-ELLE BESOIN DE SE TRANSFORMER

Femmes ouvrières

EFFECTIFS	REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)			ENSEMBLE
	OUI	NON	NE SAIT PAS	
% COLONNE	EN LIGNE			
% LIGNE	EN COLONNE			
MOINS DE 2500 F.	13 3,29	1 2,22	5 10,87	19 3,91
	68,42	5,26	26,32	100,00
2500 A 3999 F.	106 26,84	6 13,33	12 26,09	124 25,51
	85,48	4,84	9,68	100,00
4000 A 4999 F.	40 10,13	2 4,44	2 4,35	44 9,05
	90,91	4,55	4,55	100,00
5000 A 6499 F.	77 19,49	11 24,44	9 19,57	97 19,96
	79,38	11,34	9,28	100,00
6500 A 8999 F.	98 24,81	20 44,44	9 19,57	127 26,13
	77,17	15,75	7,09	100,00
9000 F. ET PLUS	51 12,91	5 11,11	6 13,04	62 12,76
	82,26	8,06	9,68	100,00
NC - NR	10 2,53	0 0,0	3 6,52	13 2,67
	76,92	0,0	23,08	100,00
ENSEMBLE	395 100,00	45 100,00	46 100,00	486 100,00
	81,28	9,26	9,47	100,00

Tableau VI. 6.2 EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE QLI-LA SOCIETE FRANÇAISE A-T-ELLE BESOIN DE SE TRANSFORMER

Autres femmes salariées

EFFECTIFS	REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)			ENSEMBLE
	OUI	NON	NE SAIT PAS	
% COLONNE	EN LIGNE			
% LIGNE	EN COLONNE			
MOINS DE 2500 F.	28 4,31	6 5,08	5 10,64	39 4,79
	71,79	15,38	12,82	100,00
2500 A 3999 F.	107 19,46	22 18,64	8 17,02	137 16,81
	78,10	16,06	5,84	100,00
4000 A 4999 F.	64 9,85	6 5,08	6 12,77	76 9,33
	84,21	7,89	7,89	100,00
5000 A 6499 F.	109 16,77	28 23,73	8 17,02	145 17,79
	75,17	19,31	5,52	100,00
6500 A 8999 F.	160 24,62	20 16,95	9 19,15	189 23,19
	84,66	10,58	4,76	100,00
9000 F. ET PLUS	156 24,00	29 24,58	9 19,15	194 23,80
	80,41	14,95	4,64	100,00
NC - NR	26 4,00	7 5,93	2 4,26	35 4,29
	74,29	20,00	5,71	100,00
ENSEMBLE	650 100,00	118 100,00	47 100,00	815 100,00
	79,75	14,48	5,77	100,00

Tableau VI.6.3. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE Q12-POUR CHANGER LA SOCIETE, QUELS TYPES DE REFORMES

Femmes ouvrières

EFFECTIFS		PROGRESSIVES	RADICALES	NE SAIT PAS	ENSEMBLE
% COLONNE	% LIGNE				
MOINS DE 2500 F.		6 2,70	7 4,58	0 0,0	13 3,24
		46,15	53,85	0,0	100,00
2500 A 3999 F.		51 22,97	43 28,10	13 50,00	107 26,68
		47,66	40,19	12,15	100,00
4000 A 4999 F.		19 8,56	18 11,76	4 15,38	41 10,22
		46,34	43,90	9,76	100,00
5000 A 6499 F.		41 18,47	33 21,57	3 11,54	77 19,20
		53,25	42,86	3,90	100,00
6500 A 8999 F.		65 29,28	33 21,57	2 7,69	100 24,94
		65,00	33,00	2,00	100,00
9000 F. ET PLUS		35 15,77	15 10,46	1 3,85	52 12,97
		67,31	30,77	1,92	100,00
NC - NR		5 2,25	3 1,96	3 11,54	11 2,74
		45,45	27,27	27,27	100,00
ENSEMBLE		222 100,00	153 100,00	26 100,00	401 100,00
		55,36	38,15	6,48	100,00

Tableau VI.6.3. EN LIGNE REVENU GLOBAL DU FOYER (EN CLASSES)
EN COLONNE Q12-POUR CHANGER LA SOCIETE, QUELS TYPES DE REFORMES

Autres femmes salariées

EFFECTIFS		PROGRESSIVES	RADICALES	NE SAIT PAS	ENSEMBLE
% COLONNE	% LIGNE				
MOINS DE 2500 F.		8 1,93	16 7,02	5 23,81	29 4,37
		27,59	55,17	17,24	100,00
2500 A 3999 F.		69 16,67	39 17,11	5 23,81	113 17,04
		61,06	34,51	4,42	100,00
4000 A 4999 F.		45 10,87	20 8,77	0 0,0	65 9,80
		69,23	30,77	0,0	100,00
5000 A 6499 F.		68 16,43	40 17,54	1 4,76	109 16,44
		62,39	36,70	0,92	100,00
6500 A 8999 F.		103 24,88	56 24,56	3 14,29	162 24,43
		63,58	34,57	1,85	100,00
9000 F. ET PLUS		106 25,60	47 20,61	6 28,57	159 23,98
		66,67	29,56	3,77	100,00
NC - NR		15 3,62	10 4,39	1 4,76	26 3,92
		57,69	38,46	3,85	100,00
ENSEMBLE		414 100,00	228 100,00	21 100,00	663 100,00
		62,44	34,39	3,17	100,00

1 MAR 1982

Ac. no. 1

4 JAN 1993



R5